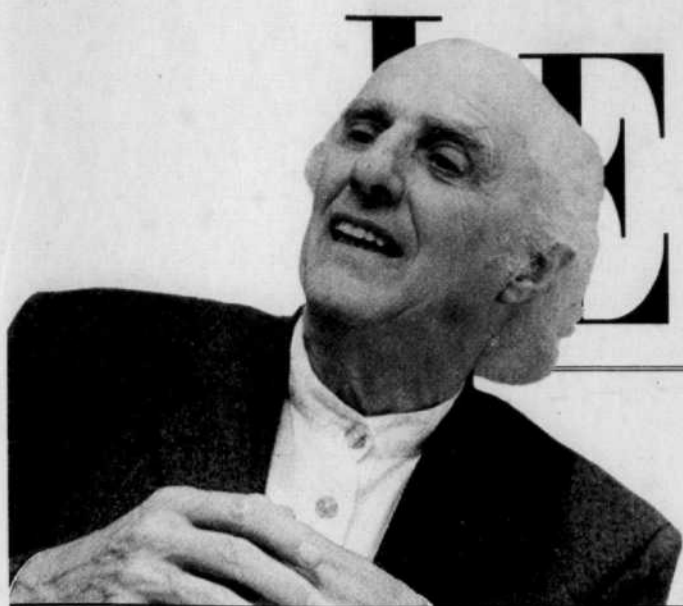


# LE DEVOIR



CULTURE

Vigneault à tous vents  
Page B 10

ACTUALITÉS

Lemieux et Lapierre s'échangent  
insultes et menaces  
Page A 4

VOL. XCI N° 249

LE MERCREDI 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2000

87c + TAXES = 1\$

## « Comment Jésus voterait-il? »

*Le mariage des homosexuels divise les électeurs du Vermont*

Au Québec, l'idée de permettre aux homosexuels de se marier civilement n'est encore qu'une résolution du Parti libéral du Québec, adoptée non sans heurts lors de son dernier congrès. Pour savoir l'allure que pourrait prendre le débat si l'idée se matérialisait, regardons du côté du Vermont.

LOUISE LEDUC  
LE DEVOIR

Vermont — De tous les États américains, le Vermont est celui qui affiche le plus haut ratio vaches-citoyens: 584 771 personnes pour 310 518 Daisies et autres cousines de Marguerite, selon un très officiel décompte gouvernemental. Paisible, le Vermont est résolument de gauche, imposant même depuis 1990 le seul représentant socialiste au Congrès. Jusqu'ici, ce petit État du Nord-Ouest américain se faisait une fierté de ses précédents: premier État à avoir aboli l'esclavage; dernier à avoir vu un Wal-Mart s'établir sur son territoire; seul État



dont la capitale (Montpelier) ne compte aucun McDonald's. Mais l'ouverture d'esprit du Vermontois moyen a cependant atteint sa limite, et cette limite, c'est précisément le droit récemment acquis par les homosexuels de leur État de s'unir civilement. Le gouverneur qui a autorisé la chose doit-il la payer chèrement? Au pays de l'automobile, l'état d'esprit du citoyen se lit sur son pare-chocs. Et à les observer, ces pare-chocs, on se rend compte que de Bush Junior et de Gore, le Vermont ne se soucie pas. Les présidentielles y sont complètement occultées par le plus passionné des débats locaux.

«Vermontois mais pas homosexuel», proclament les autocollants, «Take back Vermont», lit-on sur d'autres voitures. Ce «Take back Vermont» a bien plu aux producteurs de sirop d'érable, qui l'ont repris à leur compte

VOIR PAGE A 10: VERMONT

Lire aussi en page B 5

■ Clinton à la rescousse de Gore

PERSPECTIVES

## Maudits cousins

Dans un nouveau livre en forme de lettre ouverte qui paraît ces jours-ci à Paris et qui sera disponible au Québec vers la fin novembre, Denise Bombardier sermonne ses cousins français, qu'elle accuse de se prendre pour le nombril du monde.



Christian Rioux

Savez-vous ce que fit Denise Bombardier lorsqu'elle franchit la frontière française pour la première fois? Sous les yeux médusés des douaniers, elle se précipita sur le sol pour baiser la terre de ses ancêtres. On ne peut plus douter, après cela, qu'elle aime passionnément la France, parfois même d'un amour immodéré. L'animatrice de télévision avoue d'ailleurs entretenir avec ce pays et ceux

qui l'habitent une relation «de fidélité toute conjugale». Mais qui aime bien châtie bien, nous apprend le livre qu'elle publie cette semaine à Paris. Le titre est déjà tout un programme: *Lettre ouverte aux Français qui se croient le nombril du monde* (chez Albin Michel). Avec un titre pareil, on comprend que Bernard Pivot n'ait pu résister à la tentation de réinviter l'auteure, pour la xième fois, à son émission *Bouillon de culture* (diffusée le 26 novembre au Québec).

Fidèle à la tradition du genre, l'ouvrage d'une centaine de pages se veut surtout provocant. Denise

VOIR PAGE A 10: COUSINS

INDEX

7 78313 00066 5	Annonces..... B 9	Idées..... A 9
	Bourse..... B 2	Le monde..... B 5
	Avis publics... B 4	Les sports..... B 7
	Carrières..... B 6	Mots croisés... B 4
	Culture..... B 10	Nature..... B 4
	Économie..... B 1	Télévision..... B 8
	Éditorial..... A 8	Météo..... B 4

## Chrétien défie Bouchard

*Joli travail!*



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

À BIEN regarder, le rose au visage de cet épouvantail a l'air naturel. En cette journée d'Halloween, Caroline Rolland, de Moisson Montréal, a en effet passé la journée d'hier à faire fuir les oiseaux au marché Jean-Talon. Joli travail, mais beaucoup de volatiles ont déjà quitté Montréal pour des cieux plus chauds pour le plumage.

## Gilo et Bet Jala, une bombe à retardement

JOYCE NAPIER



REUTERS

Du haut de la colline de Gilo, un soldat israélien observe Bet Jala, une banlieue arabe de Bethléem.

Gilo, banlieue de Bethléem — Debout sur le belvédère de Gilo, le colon juif regarde la vallée où est blottie la banlieue de Bethléem, à moins de 150 mètres de lui. Entre lui et ce premier quartier de la Cisjordanie, un char israélien rappelle que ce n'est pas parce qu'on est voisins qu'il faut s'aimer.

C'est une journée maussade, le ciel est gris, un vent mouillé souffle sur les collines de la Judée de la Bible, brûlées par des mois et des mois de soleil et de sécheresse.

A la gauche du colon, de gigantesques blocs de béton ont été installés le long d'une pente pour protéger les immeubles de la colonie juive de Gilo contre les tirs des hommes armés palestiniens, qui prennent position en face.

«Il est ridicule, ce mur, ridicule, dit le colon. Pourquoi ériger un mur quand on a une armée et des soldats qui peuvent tirer et tuer les Arabes?»

De l'autre côté, dans cette banlieue de Bethléem, appelée Bet Jala, une femme entourée de six enfants raconte comment les chars et les hélicoptères israéliens ont ouvert le feu sur son quartier de 19h à minuit, un vendredi. Elle a le regard de ceux qui ont vu le ciel leur tomber sur la tête.

«Quand ils ont commencé à tirer, les enfants ont eu peur, ils criaient, ils pleuraient. On les a installés là-bas, dans la salle de bains, parce qu'ici, dans le salon, vous voyez les vitres cassées, les meubles touchés, raconte-t-elle. Qu'allons-nous faire maintenant?»

Avec ses églises de pierre rosâtre et ses maisons aux mêmes teintes, Bet Jala est une localité chrétienne, plutôt bon chic bon genre façon proche-orientale.

VOIR PAGE A 10: BOMBE

Lire aussi en page B 5

■ Barak se tourne vers le Shass

« Qu'ils en fassent donc, un référendum, s'ils pensent qu'ils peuvent le gagner »

LE DEVOIR  
ET LA PRESSE CANADIENNE

Edmonton — Irrité par les derniers commentaires du premier ministre québécois Lucien Bouchard, le chef libéral Jean Chrétien a mis les souverainistes au défi d'organiser un référendum sur la souveraineté. M. Bouchard est intervenu dans la campagne électorale fédérale, lundi, en faisant valoir qu'avec un appui de 46 % à la souveraineté, les Québécois allaient voter massivement en faveur du Bloc québécois.

«Qu'ils en fassent donc, un référendum, s'ils pensent qu'ils peuvent le gagner», a lancé M. Chrétien lors d'un point de presse, hier matin, après avoir visité le centre de formation de la GRC de Regina.

«Je suis sûr que les Québécois veulent rester au Canada», a-t-il ajouté.

Plus tard, à Edmonton, M. Chrétien a rappelé le fait que le gouvernement fédéral avait adopté un projet de loi sur la clarté d'une éventuelle question référendaire. «S'il y a un référendum, ils devront se soumettre à la loi fédérale et être honnêtes avec tous les citoyens, a-t-il déclaré. C'est la politique de mon parti.»

Dans son discours de lundi soir à Laval, M. Bouchard a également affirmé que même les fédéralistes québécois ne comprenaient pas pourquoi le premier ministre Chrétien se montrait si hargneux à l'égard du Québec. M. Chrétien n'a pas non plus apprécié ce commentaire. «Je suis Québécois et très fier d'être Québécois, a-t-il affirmé. Ça fait depuis 1963 que je suis élu au Québec et je serai encore élu au Québec à la prochaine élection.»

Il a réitéré que les Québécois ne voulaient plus entendre parler de souveraineté et qu'ils voulaient plutôt entendre parler des projets du Parti libéral du Canada pour préparer les jeunes à la compétition inter-

Duceppe tourne en dérision le défi du premier ministre

VOIR PAGE A 10: CHRÉTIEN



## La campagne vue de Toronto

Bastion libéral, l'Ontario semble se diriger vers une réélection massive des députés libéraux. Mais est-ce si sûr que cela?

## Roger D. appuie Day

L'ancien président et éditeur de *La Presse*, Roger D. Landry, prête main-forte au chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day.

## La sorcière bien-aimée

C'était jour d'Halloween hier pour la députée conservatrice néo-brunswickoise Angela Vautour. Même si la campagne électorale est en pleine effervescence, la politicienne a troqué son chapeau professionnel pour celui d'une sorcière.

■ À lire en pages A 6 et A 7

ACTUALITÉS

## La flotte peut-elle vraiment... flotter?

Page A 3



REUTERS

Moins d'un an après la marée noire provoquée par le naufrage du pétrolier *Erika*, les îles Anglo-normandes et les côtes françaises de la Manche étaient menacées par une pollution chimique après le naufrage, hier, du navire italien *Evoli Sun*.

Allumeuse d'idées.  
Croqueuse de confidences.



CHRISTIANE CHARETTE  
EN DIRECT  
DE RETOUR CE SOIR 20h



ICI RADIO-CANADA

# LE DEVOIR

## ACTUALITÉS



L'équipage du tanker, en difficulté depuis lundi en raison d'une tempête, a été évacué par hélicoptère. Puis, lentement, le navire a sombré avec son contenu toxique.

L'evoli Sun sombre avec 6000 tonnes de produits toxiques et corrosifs

## Une marée toxique dans la Manche

### La France réclame de nouvelles mesures sur la sécurité maritime

AGENCE FRANCE-PRESSE

Cherbourg, France — Moins d'un an après la marée noire provoquée par le naufrage du pétrolier *Erika*, les îles anglo-normandes et les côtes françaises de la Manche étaient menacées par une pollution chimique, après le naufrage, hier, du navire italien *L'evoli Sun*.

En détresse depuis lundi du fait d'une tempête et alors qu'il était remorqué vers un port français, le tanker chimiquier a sombré hier matin à onze milles nautiques (environ 19 kilomètres) au nord-ouest de l'île britannique d'Aurigny et à une quinzaine de kilomètres du cap de La Hague (France), par 60 à 70 mètres de fond, a annoncé la préfecture maritime de Cherbourg. L'équipage avait été évacué lundi matin par hélicoptère.

Le navire transportait 6000

tonnes de produits chimiques toxiques et corrosifs, selon les autorités.

Les spécialistes étaient divisés sur la toxicité de la cargaison — du styrène monomère, du méthyl éthyl cétone et du propanol ou alcool isopropylique —, certains estimant que les produits, s'ils venaient à la surface, s'évaporerait ou se dissoudraient rapidement.

Ce naufrage a toutefois déclenché une polémique en France où de nombreux élus ont réclamé l'adoption urgente par l'Union européenne de nouvelles mesures sur la sécurité des transports maritimes.

Le président français, Jacques Chirac, qui doit se rendre aujourd'hui à Cherbourg pour faire le point sur la situation, a lui-même appelé la présidente du Parlement européen, Nicole Fontaine, et le président de la Commission euro-

péenne, Romano Prodi, à renforcer rapidement le contrôle des navires dans les ports, ainsi que ceux des sociétés de qualification, et à progressivement éliminer les navires à simple coque.

À Bruxelles, Romano Prodi a estimé que les 15 États membres de l'UE et le Parlement européen devaient «au plus tôt» adopter les propositions de la Commission européenne en matière de sécurité maritime.

À Paris, écologistes et députés de l'opposition ont tour à tour mis en cause la société italienne responsable pour le contrôle technique du navire, celle-là même qui avait accordé son certificat de navigabilité au pétrolier *Erika* qui a fait naufrage au large de la Bretagne en décembre, ainsi que les autorités françaises, responsables à leurs yeux d'avoir éventuellement cherché à remorquer le navire en direction

d'une fosse pour l'y faire sombrer.

Le premier ministre Lionel Jospin a immédiatement démenti cette dernière hypothèse.

La société napolitaine Marnavi, propriétaire du navire, accidenté dans la nuit de dimanche à lundi en raison d'une tempête, a estimé «qu'il n'y avait pas de risque de fuite pour le moment».

Dans une conférence de presse à Cherbourg, le ministre des Transports, Jean-Claude Gayssot, a précisé que le bateau avait sombré «non loin de la fosse des Casquets» et qu'il n'était pas exclu «qu'il glisse» dans cette fosse marine de 160 mètres de profondeur.

En outre, une traînée irisée de 700 à 800 mètres de long et de 10 à 20 mètres de large a été détectée à l'endroit du naufrage, a affirmé le ministre, selon lequel il pourrait s'agir du carburant du navire.

## La flotte peut-elle vraiment... flotter?

LOUISE LEDUC  
LE DEVOIR

Entre janvier et septembre, Transports Canada a enregistré au pays 36 accidents majeurs — échouements, heurts violents, incendies, explosions — impliquant des navires canadiens ou étrangers. Oui, certains vieux rafiot battant pavillon chypriote ou malte peuvent encore atteindre Montréal ou tout autre port du monde sans avoir subi la moindre inspection depuis des mois.

«Conformément à de grandes conventions signées par les grands pays industrialisés — sauf les États-Unis, qui font bande à part! —, tout gouvernement signataire inspecte à intervalle régulier de façon très poussée tout navire qui entre dans l'un de ses ports», explique le capitaine Guy Germain, du Bureau de la sécurité maritime. «Craignant ces sévères inspections, les plus vieux rafiot de l'Inde, de l'Amérique du Sud ou de l'Afrique évitent donc souvent de naviguer dans ces eaux et se contentent de naviguer dans ces pays où l'inspection se règle avec une généreuse petite enveloppe. Mais, un jour, ces vieux rafiot obtiennent un alléchant contrat et tentent leur chance jusqu'à Rotterdam ou Montréal...»

Mais ne serait-il pas préférable de tenter de les arrêter avant qu'ils n'atteignent d'aussi grands centres? «Il faudrait, pour y arriver, faire de l'inspection en haute mer, signale le capitaine Germain. Le fait est que cela ne se fait nulle part au monde. Jusqu'à preuve du contraire, les navires sont présumés «innocents» et sont autorisés à se rendre à leur port d'attache.»

L'âge avancé de la flotte mondiale des navires s'explique aisément. «Un simple vracier qui

transporte du grain, par exemple, ne coûte pas moins de quarante millions. Et les armateurs ne se font pas tous une fierté du bon état de leurs navires, fait observer le capitaine Germain. Bon nombre sont nettement plus intéressés par l'appât du gain que par l'entretien de leurs bateaux.»

Jean Lavigne, de l'Institut maritime du Québec, rappelle que l'utilisation obligatoire de pilotes locaux dans toutes eaux dangereuses de pays industrialisés représente à tout le moins une élémentaire protection. «Ici, par exemple, les pilotes canadiens sont obligatoirement à la barre entre Les Escoumins et Thunder Bay. Avant de lever l'ancre, ils se seront à tout le moins assurés du bon état de leurs instruments de navigation. En cas de problème, ils n'hésiteront pas non plus à se faire remorquer.»

L'utilisation de pilotes très connaisseurs n'est certes pas à négliger. «En eaux canadiennes, on estime à environ 80 % le nombre d'accidents dus à des erreurs humaines», signale Lionel Vacher, gestionnaire régional maritime pour la région du Québec au Bureau de la sécurité des transports du Canada. A en croire l'Organisation maritime internationale (relevant des Nations Unies), la proportion d'erreurs humaines est exactement la même — 80 % — à l'échelle mondiale.

Avec le temps et les naufrages, les grandes pétrolières ont appris à mieux protéger leur image. «Depuis l'Exxon Valdez, fait remarquer le capitaine Germain, les pétrolières ont eu leur leçon et ne veulent plus être facilement identifiables sur l'eau. La plupart d'entre elles n'ont même plus de pétroliers et confient leur transport à un tiers.»

Usine d'éthanol à Varennes

## Le projet devra d'abord être soumis au MEQ

LOUIS-GILLES  
FRANCŒUR  
LE DEVOIR

Le ministère de l'Environnement du Québec n'a pas encore reçu le moindre «avis de projet», et encore moins l'étude de répercussions environnementales ainsi que les plans et devis du projet d'usine d'éthanol dont les promoteurs agricoles et industriels prévoient le début des travaux dans quelques semaines ou au plus tard au début de l'hiver dans la région de Varennes.

C'est ce qu'a confirmé hier Caroline Drouin, l'attachée de presse du ministre de l'Environnement, Paul Bégin. Au cabinet du ministre, on était quelque peu mal à l'aise de lire dans les journaux d'hier que le projet, parrainé par le ministre des Finances, Bernard Landry, serait lancé dans quelques semaines sans même avoir été déposé à l'Environnement pour approbation préalable, comme le prévoit la loi québécoise.

Mais, affirmait Mme Drouin, «les promoteurs devront obtenir leur certificat d'autorisation préalable à la construction», comme le prévoit la loi.

Mais s'il est certain qu'un certificat d'autorisation est exigible pour un tel projet, il restera à définir s'il devra franchir l'étape plus importante de l'étude d'impact et de l'audience publique, ce que donne à penser un «état de situation» obtenu par *Le Devoir*. Les délais résultant d'une telle démarche semblent indiquer que le promoteur présume obtenir son certificat d'autorisation en quelques semaines, ce qui éliminerait que son projet soit soumis à la procédure d'audience publique.

L'usine d'éthanol annoncée hier devrait produire 120 millions de litres d'éthanol, «qui sera ajouté à l'essence des stations-service de Pétro-Canada au Québec», ce qui en fait

un produit industriel. Or le règlement sur l'évaluation des impacts environnementaux prévoit qu'un projet d'usine de produits chimiques de plus de 100 000 tonnes métriques doit emprunter la filière de l'évaluation publique. Le projet de Varennes sera notamment financé avec les fonds publics de la Société générale de financement (SGF), soit 25 millions sur les 100 millions exigés pour créer les 55 emplois de cette usine qui appartiendra aux Alcools de commerce, de Varennes, le comté du ministre des Finances, Bernard Landry.

Or, selon «l'état de situation» écrit par Clément Drolet, du ministère de l'Environnement, le 27 décembre 1997, tous les projets de cette nature dans le passé ont été considérés comme des projets industriels visant la fabrication de produits chimiques, assujettis à une évaluation environnementale et à une audience publique. Le document mentionne même que l'ancien sous-ministre de l'Environnement, Jean Pronovost, avait écrit au Conseil exécutif — le ministère du premier ministre! — le 30 mai 1994 pour l'aviser que le projet d'usine d'éthanol, caressé par le ministre des Finances, tomberait sous le coup de l'audience publique si le règlement sur l'évaluation des impacts environnementaux était amendé pour englober les projets d'usines chimiques.

Enfin, note le fonctionnaire, si le projet devait échapper à la classification d'équipement industriel assujetti, il le serait tout autant en vertu d'un autre article qui exige la même chose pour la construction de réservoirs de 10 000 kilolitres ou plus.

À ce moment, selon la note du fonctionnaire, le projet d'usine d'éthanol devait produire 118 400 tonnes de produits chimiques en plus de récupérer 125 000 tonnes de bioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

Le projet de golf de Casiloc

## Les citoyens seraient privés d'un parc

LOUIS-GILLES  
FRANCŒUR  
LE DEVOIR

Le Club des ornithologues de l'Outaouais estime que les réticences des ministères fédéraux à l'endroit du club de golf que veut construire Loto-Québec dans les marais du lac Leamy, à Hull, ne ferment pas le dossier, «malheureusement», et que si une logique de préservation a prévalu jusqu'ici, «l'issue de la guerre» sur le sort de l'important marais urbain demeure toujours incertaine.

En réalité, le fait que le dossier n'ait pas été fermé avec les conclusions des ministères fédéraux constitue le seul point sur lequel Casiloc, le promoteur en titre, et le Club des ornithologues tombent d'accord.

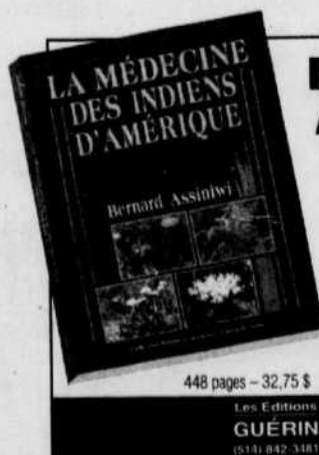
Pour ce club, une des priorités du dossier consiste à garder le parc Leamy ouvert et disponible pour la population hulloise: «Sa transformation en un golf pour les clients de Loto-Québec dans une région qui regorge de golfs, et de golfs de haut niveau, c'est une sorte de privatisation inacceptable pour la population. Et qu'on ne nous dise pas que l'économie de la région en dépend: la région de Hull n'est pas à terre au point que sa survie dé-

pende d'un golf de plus», déclare le président des ornithologues, Gérard Desjardins.

Ce dernier se surprend de «la singulière rapidité avec laquelle Québec, plus précisément l'Environnement et la Faune, a approuvé ce plan». Les exigences de Québec dans cette évaluation, ajoutait-il, n'étaient «pas très rigoureuses si les études exigées en plus par Ottawa ont permis de découvrir cinq autres espèces végétales rares ou potentiellement menacées».

M. Desjardins se surprend qu'une société gouvernementale, liée par les politiques environnementales de Québec, ose présenter et négocier un projet susceptible de mettre en péril un milieu humide dans une province qui a dévasté l'essentiel de ses plaines inondables urbaines.

Il s'insurge par ailleurs au sujet de la confusion qu'entretient Casiloc en prétendant se soumettre à une certification de la Audubon Society alors que le Audubon Signatory Program, qui émet effectivement des certificats de bonne conduite à des clubs de golf, n'a rien à voir, au contraire, avec la vénérable société de conservation, fondée par le premier des grands peintres animaliers nord-américains.



**Bernard ASSINIWI**

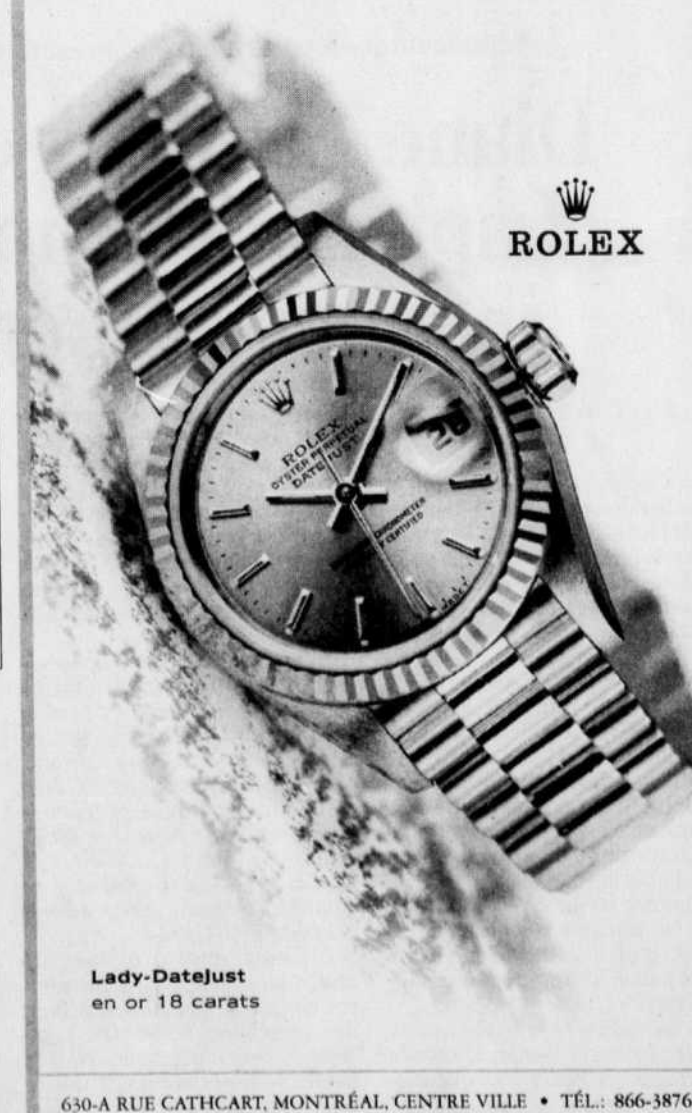
La médecine des Indiens d'Amérique

En souvenir de Bernard Assiniwi.

En vente dans toutes les librairies

Bijouterie  
**Gambard**


Vente et service technique



Lady-Datejust  
en or 18 carats

630-A RUE CATHCART, MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TÉL.: 866-3876





**Achetez maintenant sur SAQ.com**

Que ce soit pour acheter un vin exclusif, ou faire livrer un cadeau, la SAQ vous propose une façon simple, unique et sécuritaire de commander des produits sur son nouveau site transactionnel. Découvrez dès maintenant les possibilités que vous offre SAQ.com.

**Obtenez votre NIP dans l'une de nos succursales pour effectuer vos transactions en ligne et profitez de la livraison gratuite jusqu'au 31 décembre 2000.**

18+

La modération  
a bien meilleur goût.

EducValcool



**SAQ.COM**

LE DEVOIR

## ÉLECTIONS 2000

LA CAMPAGNE  
VUE DE  
TORONTOLa province  
déterminante

Kenneth McRoberts

**D**e prime abord, tout semble indiquer que les libéraux vont l'emporter haut la main en Ontario. En 1997, ils avaient rafé tous les sièges de la province sauf deux; en 1993, ils avaient remporté tous les sièges sauf un. Doit-on s'attendre à une récurrence d'ici quelques semaines?

Au cours des derniers mois, les sondages ont donné aux libéraux une avance d'environ 40 points sur leur plus proche rival. En fait, les intentions de vote en leur faveur ont atteint 60 % au lendemain des obsèques de Pierre Elliott Trudeau. Il n'y a rien de surprenant à cela. La vision trudeauiste d'un Canada multiculturel et bilingue, définie par une charte, s'est profondément enracinée en Ontario. Jean Chrétien peut non seulement se déclarer l'héritier spirituel de Trudeau avec une certaine crédibilité, il peut aussi compter sur une popularité personnelle qui perdure en Ontario.

Les conservateurs, qui ont réussi l'exploit de ne gagner qu'un seul siège en Ontario aux dernières élections, semblent bien sur le point de se désintéresser. Le NPD, quant à lui, paraît incapable de s'imposer dans le débat. Tout comme ce fut le cas lors des dernières élections, le seul véritable parti d'opposition vient de l'Ouest et, par le fait même, risque de paraître étranger aux préoccupations ontariennes.

Pour faire des gains, l'Alliance canadienne doit se détacher du carcan des revendications traditionnelles de l'Ouest, qui réduisent l'Ontario au rang d'exploiteur, et de thèmes comme l'opposition au contrôle des armes à feu. Les Ontariens approuvent le contrôle des armes. Il y a bien un filon qui retient l'attention des Ontariens et qui explique la popularité initiale du gouvernement Harris: la réduction de la dette et l'allègement fiscal. Cependant, les politiques fiscales du gouvernement Chrétien, particulièrement depuis la présentation du minibus préélectoral, semble avoir privé l'Alliance de munitions à ce chapitre.

Les libéraux pourraient aussi bénéficier du mécontentement grandissant à l'endroit du gouvernement Harris. Le décès de plusieurs résidents de Walkerton des suites d'une exposition à de l'eau contaminée paraît avoir convaincu beaucoup d'Ontariens que le gouvernement Harris est allé trop loin dans sa campagne consacrée à la diminution du rôle de l'État. Bon nombre d'Ontariens le tiennent responsable de la crise des relations de travail dans les écoles publiques ontariennes.

Enfin, comme si cela ne suffisait pas, Jean Chrétien pourrait bénéficier de la volonté des électeurs ontariens de maintenir un équilibre fédéral-provincial. En effet, afin de faire contrepoids à un gouvernement provincial conservateur récemment élu, ils pourraient opter pour les libéraux à Ottawa.

Pourtant, malgré tout, les libéraux redoutent avec raison l'électorat ontarien. D'ailleurs, les plus récents sondages suggèrent qu'ils ont déjà perdu un peu de leur avance. Le fait est que même en Ontario, la popularité de Jean Chrétien s'amenuise. Au cours des semaines qui ont précédé le déclenchement des élections, les médias n'avaient aucun mal à démontrer que le gouvernement était arrogant et à bout de souffle. Dès le début de la campagne, la propension de M. Chrétien à cafoillir lors de ses déclarations est revenu à l'avant-plan. Et Stockwell Day lui porte ombre en affichant régulièrement sa vigueur juvénile et sa bonne forme physique.

À y regarder de plus près, l'Alliance n'est pas qu'une simple réincarnation du Parti réformiste. Finie l'époque d'un parti fondé sur le mécontentement de l'Ouest. C'est en partie pourquoi l'Alliance a réussi là où le Parti réformiste avait échoué: l'Alliance a su se gagner l'appui et l'approbation de l'establishment d'affaires torontois, lui-même désenchanté de M. Chrétien et ses acolytes. Les leaders du monde des affaires, par l'entremise de l'activisme de plusieurs conservateurs d'envergure comme Peter White, ont donné à l'Alliance les fonds requis pour l'organisation d'une campagne à l'échelle du pays et la crédibilité nécessaire pour aspirer à former un gouvernement.

L'effondrement des conservateurs a contribué à intensifier le défi représenté par l'Alliance. Lors des élections de 1997, on a dénombré 28 circonscriptions électorales ontariennes où les votes conservateurs et réformistes, une fois combinés, surclassaient le vote libéral. Quoiqu'il soit presque certain que le vote réformiste aille cette fois-ci à l'Alliance, rien n'est moins sûr en ce qui concerne le vote conservateur. Néanmoins, il semble indiscutable que l'Alliance devrait se trouver en excellente posture dans un nombre important de circonscriptions.

Enfin, il y a le choix du moment: le gouvernement actuel a déclenché des élections seulement après un peu plus de trois années de pouvoir. Il y a dix ans, les Ontariens avaient rejeté les raisons pour lesquelles David Peterson cherchait à justifier des élections précoces et lui ont fait perdre le pouvoir, malgré des sondages initiaux hautement favorables. De telles élections ne mènent pas nécessairement au désastre. Souvenons-nous des libéraux de Jean Lesage qui, en 1962, déclenchèrent les élections deux ans à peine après avoir pris le pouvoir au Québec. Cependant, ceux-ci pouvaient assez bien justifier cette démarche en déclarant souhaiter un mandat pour nationaliser l'hydroélectricité. Les efforts importants de plusieurs libéraux depuis le début de la présente campagne, M. Chrétien en tête, pour justifier le déclenchement des élections n'ont toujours pas réussi à dissiper une impression générale d'opportunisme qui déplaît à plus d'un.

Tous les signes semblent confirmer que les libéraux seront en mesure de garder la plupart des sièges qu'ils détiennent en Ontario. Peuvent-ils espérer les conserver tous? Rien n'est encore acquis. Ce qui est certain, c'est que le taux de succès des libéraux en Ontario pourrait bien déterminer s'ils formeront ou non un gouvernement minoritaire, ce qui, inévitablement, déterminera l'avenir de Jean Chrétien. De grands enjeux dépendent donc de la bonne disposition des électeurs ontariens.

Kenneth McRoberts est doyen du Collège universitaire Glendon, la faculté bilingue de l'université York, à Toronto.



FRANCINE DION, COLLABORATION SPÉCIALE, LE DEVOIR

Si Angela Vautour n'est pas réélue, elle ira dans une banque alimentaire pour aider les gens.

Angela Vautour

La sorcière  
bien-aiméeLa réélection de la Néo-Brunswickoise  
n'est pas acquiseHÉLÈNE BUZZETTI  
ENVOYÉE DU DEVOIR  
AU NOUVEAU-BRUNSWICK

**B**outouche — La sorcière s'interrompt: deux poméranais jappent à s'égosiller tandis qu'un groupe de nains et de gnomes entre dans la maison. Au milieu de la bande, une Blanche-Neige angélique verse quelques larmes de crocodile et hurle qu'elle a mal à l'œil pour attirer l'attention. Rien n'y fait: la sorcière distribue les pommes, demande un sursis de quinze minutes qui lui est refusé par la belle (tant pis) puis revient s'asseoir.

«C'est la vraie vie normale d'une femme en politique», lance-t-elle en reprenant exactement où elle en était.

La sorcière du jour, c'est Angela Vautour, 40 ans, députée conservatrice de Beauséjour-Péticodiac, dans le sud-est du Nouveau-Brunswick. Mais la vraie méchante sorcière a une plume et un calepin à la main, un magnétophone aussi, et monopolise la maman de Blanche-Neige, alias Mélissa, presque cinq ans, qui n'en peut plus d'attendre avant d'aller passer l'Halloween.

Tout en campagne électorale qu'elle soit, Angela Vautour ne fait pas de politique le 31 octobre. Elle réserve sa journée à sa jeune fille, organise la famille pour s'assurer qu'il y aura toujours quelqu'un à la maison pour distribuer les sucreries aux petits voisins. Elle fait exception en accordant une entrevue à cette journaliste venue de trop loin pour qu'on lui dise non.

Travailleuse saisonnière de son état, Mme Vautour s'est fait élire pour la première fois en 1997 pour contester la réforme du programme d'assurance-chômage. Elle s'est battue bec et ongles contre les mesures punitives introduites dans le régime et, bien que simple députée d'arrière-banc, sa lutte lui a valu une certaine notoriété à Ottawa.

Activiste, Angela Vautour avait trimbalé sa fille en progress à des manifestations, quelques jours à peine avant son accouchement. Cependant, maintenant députée, il n'est pas question de faire déménager la famille (qui comprend aussi son fils Mathieu, âgé de 14 ans, né d'une première union) dans la capitale.

«On ne peut pas déménager, sinon on perd le contact avec la communauté», explique-t-elle. Et à aucun moment Mme Vautour ne veut-elle oublier la travailleuse saisonnière qu'elle a été, ce que sont encore ses voisins. C'est pour ouvrir les yeux de la classe politique sur cette réalité qu'elle s'est fait élire, dit-elle avec une sincérité désarmante.

«Il n'y a pas assez de monde représenté dans la Chambre des communes. On a déjà beaucoup d'avocats, de médecins et de professeurs d'université. J'aimerais voir plus de travailleurs, comme des infirmières, un travailleur saisonnier, de n'importe quel métier, pour parler de la réalité de nos régions et arrêter de se faire accroire que ces gens n'existent pas. Parce que c'est cela qui arrive. Il y a des politiques qui s'écrivent

et personne ne s'arrête pour voir s'il y a un groupe qu'on néglige. C'est ce que je fais en Chambre: je m'assure que les gens négligés sont représentés.»

En fait, les commentaires de Mme Vautour sont dirigés vers son adversaire, le candidat libéral Dominic LeBlanc. Fils de l'ancien gouverneur général, M. LeBlanc, 32 ans, avocat, est perçu par plusieurs dans la communauté comme un jeune ambitieux pour qui la politique est une fin en soi. Il avait fait campagne en 1997 et avait été défait contre Mme Vautour par moins de 2000 voix.

Cette fois, la lutte risque d'être encore plus serrée. C'est que Mme Vautour a changé de véhicule politique l'année dernière. Elue comme néo-démocrate, elle a rejoint le caucus conservateur de Joe Clark. Selon elle, les électeurs avaient massivement voté pour elle et non pas pour le NPD, mais elle reconnaît qu'une part de ses appuis de 1997 allait à son parti d'alors. Si les gens qui avaient voté pour elle décidaient maintenant d'appuyer le candidat néo-démocrate, Inki Milewski, un activiste environnemental, ce pourrait être suffisant pour élire M. LeBlanc. «Oui, ça pourrait», acquiesce la principale intéressée.

La lutte sera chaude aussi parce que l'enjeu qui avait fait élire Mme Vautour, l'assurance-chômage, n'a plus l'importance qu'il avait en 1997. Mme Vautour note une certaine résignation chez ses commentateurs. Oui, les changements annoncés à la dernière minute par le gouvernement libéral (notamment l'abolition des mesures punitives à l'endroit des bénéficiaires fréquents), morts au feuilletton avec le déclenchement des élections, ont «insulté les gens». Après tout, dit-elle, si les libéraux avaient vraiment voulu redresser la situation, ils auraient pu agir plus tôt pendant leur mandat de trois ans et demi. Mais elle note cette fois une importance plus grande accordée à la santé et à l'éducation. «Les gens ont abandonné l'espoir de voir un changement [au régime d'assurance-emploi] apporté par les libéraux», suggère-t-elle.

Malgré tout, Mme Vautour reste convaincue que les électeurs doivent, avant de faire leur choix, se demander: «est-ce que la personne que je supporte me représente?» Et d'enchaîner, sur un ton poli, voire tendre, sans aucune trace perceptible de partisanerie: «Personnellement, je ne suis pas convaincue qu'il [Dominic LeBlanc] va représenter les gens que moi je représente aujourd'hui. Ce n'est pas une méchante personne, mais je ne suis pas convaincue que Dominic a vécu les expériences nécessaires pour parler en Chambre comme moi mes expériences me le permettent, que ce soit d'être monoparentale, la violence conjugale chez les femmes, les travailleurs saisonniers, une communauté rurale. Ce n'est pas méchant que Dominic n'ait pas vécu cela. Il est chanceux.»

Et s'il gagne, conclut-elle, il faudra respecter le choix des électeurs. Et si elle perd, la sorcière ira dans une quelconque banque alimentaire «aider les gens». Pour distribuer des paniers de nourriture, par exemple.

## Clark s'en prend à Tobin

PRESSE CANADIENNE

**C**larke's Beach, T.N. — Le chef conservateur Joe Clark a dirigé ses flèches vers Brian Tobin, hier, accusant l'ancien premier ministre terre-neuvien d'être responsable des compressions budgétaires fédérales qui ont heurté de plein fouet les travailleurs saisonniers de l'île.

«Brian Tobin a vendu Terre-Neuve et le Labrador», a déclaré M. Clark au sujet de l'actuel candidat libéral dans la circonscription rurale de Bonavista-Trinity-Conception Bay.

Le gouvernement de Jean Chrétien est celui qui a rendu l'assurance-emploi plus difficile à obtenir et qui a raccourci la durée des prestations, a rappelé le chef conservateur à un petit groupe de partisans rassemblés dans le local du candidat conservateur de l'endroit, Jim Morgan.

«Cela a eu pour effet de punir les travailleurs saisonniers des Maritimes et de partout au Canada», a dé-

ploré M. Clark, ajoutant que les emplois saisonniers étaient pourtant d'intérêt vital pour le Canada.

Il a rappelé que la tentative des libéraux d'apporter des changements aux restrictions, dans les semaines qui ont précédé la campagne électorale, était contredite par le déclenchement des élections, qui ont entraîné la mort au feuilletton du projet de loi et assuré que ces changements ne se feraient pas.

M. Clark a poursuivi sa charge en faisant porter le blâme de plusieurs des politiques publiques mises en avant par le gouvernement Chrétien — dont la fermeture de bases militaires et les compressions budgétaires dans le développement régional et la recherche en matière de pêcheries — à Brian Tobin.

Toutes ces décisions ont été prises alors que M. Tobin était un membre du gouvernement libéral fédéral, a-t-il insisté. «Qui donc se trouvait autour de la table du conseil des ministres pendant qu'on arrachait le cœur du Canada atlantique si ce n'est Brian Tobin?», a demandé le chef conservateur à son auditoire.

Roger D.  
appuie  
Stockwell DayL'Alliance compte profiter  
du réseau de l'ex-éditeur  
de La Presse  
pour recruter des libérauxKATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

**N'**ayant plus de lien d'emploi depuis l'hiver dernier avec Power Corporation et donc avec le gendre du premier ministre Jean Chrétien, l'ancien président et éditeur de *La Presse* Roger D. Landry donne maintenant un coup de main au chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day.

Comme l'a appris *Le Devoir*, M. Landry, en collaboration avec le coprésident de la campagne nationale de l'Alliance canadienne, Peter White, et Georges Petty, de la papetière Repap, a organisé une soirée de financement le 11 octobre dernier pour l'Alliance. Plus de 150 personnes du monde des affaires, principalement issues du milieu de la finance et des grandes entreprises, sont venues entendre Stockwell Day, qui plus tôt en journée avait présenté des candidats lors de son passage remarqué dans le métro.

La soirée s'est déroulée au club Mont-Royal. Les convives n'avaient pas à payer pour entendre M. Day discourir; ils ont été sollicités par la suite pour contribuer à la caisse allianciste.

À l'Alliance canadienne, on confirme que la soirée de financement a eu lieu et qu'elle a donné des résultats sonnants, sans toutefois préciser combien. Quant à Roger D. Landry, consultant depuis septembre au cabinet de relations publiques National, il n'a pu être joint hier. Chose certaine, *La Presse* soulignait la semaine dernière que M. Landry avait été sollicité par l'Alliance mais qu'il a «dit n'avoir aucunement envie de se lancer en politique, que ce soit pour ce parti ou pour un autre».

D'aucuns s'étonneront d'un tel virage politique chez M. Landry, qui a signé de nombreux éditoriaux favorables au Parti libéral du Canada au cours des années. Aux élections fédérales de 1993 et 1997, il avait appuyé Jean Chrétien et ses troupes.

À la veille du dernier scrutin, il écrivait toutefois que la voie tracée par M. Chrétien pour satisfaire les nationalistes québécois, avec des initiatives modestes comme l'adoption de la loi reconnaissant la société distincte, ne suffisait pas pour sauver le Canada. Le PLC «devra apprendre à changer, il devra investir ses énergies dans ce débat de l'unité nationale, il devra travailler à modifier la fédération d'une façon qui ralliera les Québécois sans aliéner les Canadiens des autres provinces».

Or l'Alliance canadienne propose une décentralisation des pouvoirs et le «respect des compétences des provinces». Serait-ce là l'élément de la plate-forme allianciste qui aurait séduit M. Landry?

Dans l'entourage de Stockwell Day, on souhaite que la présence de M. Landry permette de «faire une percée chez les libéraux». On table ainsi sur le réseau étendu de connaissances de M. Landry, développé tant dans le milieu politique que dans les milieux des affaires, sport et culture. M. Landry est ou a été impliqué auprès de divers organismes, dont les Jeunes musicales du Canada, l'Orchestre symphonique de Montréal et le Conseil consultatif de l'ordre du Canada.

McDonough  
dénonce la  
privatisation du  
système de santé

PRESSE CANADIENNE

**H**alifax — Le leader du Nouveau Parti démocratique a sévèrement critiqué ses rivaux politiques lundi en leur reprochant d'orienter le pays vers un système de santé privatisé.

«Les Canadiens veulent parler des soins de santé mais la plupart des politiciens préfèrent parler de tous les sujets sauf celui-là», a déclaré Alexa McDonough lors d'une entrevue présentée hier à la télévision de CBC avant de se rendre à Saint John's, à Terre-Neuve.

«Vous voulez savoir pourquoi? Parce que Jean Chrétien ne veut défendre ses dossiers et parce que Stockwell Day veut privatiser le système», a ajouté Mme McDonough, qui dit avoir entrepris une tournée nationale pour défendre les soins de santé.

Les commentaires de Mme McDonough font suite à certaines informations parues lundi dans le quotidien torontois *The Globe and Mail*. Selon le quotidien, un porte-parole de l'Alliance aurait déclaré que le parti appuierait le développement d'un système de santé à deux vitesses et que le système public universel pourrait être complété par des cliniques privées.

«Nous devons protéger les Canadiens contre un système de soins de santé américanisé à deux vitesses», a déclaré Mme McDonough devant une centaine de partisans lors d'un rassemblement tenu en début de journée à son quartier général de Halifax.

La contradiction pourrait aider Mme McDonough, qui a dit à plusieurs reprises que son parti était le seul à parler de soins de santé et d'autres questions d'intérêt social.

La leader néo-démocrate s'efforce de conserver les sièges qu'elle détient dans les provinces de l'Atlantique et dans l'Ouest, où se trouvent la majorité de ses partisans. On craint que le NPD ne perde plusieurs sièges en Nouvelle-Écosse où, selon une source proche du parti, le match sera serré dans au moins trois circonscriptions.

À Dartmouth, notamment, le sénateur libéral Bernie Boudreau se présente contre l'actuelle députée néo-démocrate Wendy Lill, une écrivaine populaire qui, selon certains, n'est pas assurée de la victoire.

M. Boudreau, qui a déjà été politicien provincial, a annoncé le mois dernier qu'il quittait le Sénat pour se présenter aux élections du 27 novembre.

## ÉLECTIONS 2000

## Chrétien attaque Day sur le flanc de la santé

Des analystes s'empressent de trouver des similitudes entre les positions libérales et alliancistes

D'APRÈS LA PRESSE CANADIENNE

Edmonton — Le premier ministre Jean Chrétien a attaqué l'Alliance canadienne sur le dossier de la santé, hier, dans l'ouest du pays. Mais certains analystes n'ont pas tardé à rappeler au chef libéral que le Canada a déjà un système de santé à deux vitesses, cadeau des libéraux.

M. Chrétien s'est fait un plaisir d'attirer l'attention des journalistes et des partisans libéraux sur une entrevue du coprésident de la campagne de l'Alliance canadienne, Jason Kenney, publiée dans le *Globe and Mail* hier.

Dans cette entrevue, M. Kenney a affirmé qu'un gouvernement formé par l'Alliance permettrait aux provinces de recourir davantage aux cliniques privées, ce qui pourrait favoriser l'émergence d'un système de santé à deux vitesses.

«Le chat est sorti du sac», a lancé M. Chrétien hier, dans un discours prononcé à l'occasion d'une visite au bureau de campagne de la candidate libérale dans Edmonton Centre-Est, Sue Olsen.

M. Chrétien a également rappelé à son auditoire une lettre ouverte envoyée par le chef de l'Alliance canadienne aux premiers ministres des provinces pour leur demander de ne pas se hâter de signer une entente avec le gouvernement du Parti libéral.

Dans cette lettre, M. Day a offert de laisser aux provinces la responsabilité de respecter les cinq principes de la Loi canadienne sur la santé, soit l'accessibilité, l'universalité, la disponibilité des services, la mobilité et l'administration publique.

M. Chrétien a affirmé que l'expérience albertaine, avec un projet de loi provincial controversé sur les cliniques privées, montrait le danger d'une telle approche.

**«Je ne crois pas que les différences entre les deux partis soient perceptibles. Il est difficile de les distinguer. Si vous n'appréciez pas les politiques de l'un, vous n'aimerez pas non plus celles de l'autre»**

Le premier ministre a également critiqué l'idée de M. Day de transférer des points d'impôts aux provinces afin de leur permettre de financer elles-mêmes leur programme de santé.

«Cela signifie que le gouvernement fédéral ne pourra pas imposer une pénalité à une province qui ne respecte pas la Loi sur la santé parce qu'il n'y aura plus d'argent à transférer», a-t-il affirmé.

M. Chrétien a rappelé qu'il était député à Ottawa lorsque le gouvernement libéral de Lester B. Pearson avait adopté la Loi canadienne sur la santé, dans les années 60.

«Jamais, jamais, jamais nous ne laisserons l'Alliance détruire cela», a-t-il lancé.

## Un point de vue différent

Cependant, certains analystes du domaine de la santé estiment que le Canada présente déjà un système à deux vitesses, créé par les libéraux.

Des cliniques privées existent en effet un peu partout au pays et offrent plusieurs services, de la tomographie par résonance magnétique à la physiothérapie. Plusieurs de ces cliniques ont fait leur apparition sous le régime libéral.

L'Alberta a adopté le projet de loi n° 11 prévoyant un rôle accru pour les cliniques privées. Cette législation a été adoptée sous le regard vigilant du ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, qui n'est cependant pas intervenu, même s'il avait l'autorité pour le faire.

Certains analystes rappellent que des documents portés à l'attention du public, l'an dernier, donnaient à penser qu'Ottawa avait secrètement autorisé les médecins de l'Alberta à travailler simultanément dans les systèmes privé et public, une condition essentielle à la réussite des cliniques privées.

Collen Fuller, militante de la Colombie-Britannique, estime que les libéraux veulent accroître le rôle du secteur privé dans les soins de santé sans toutefois le reconnaître publiquement.

«Je ne crois pas que les différences entre les deux partis soient perceptibles. Il est difficile de les distinguer. Si vous n'appréciez pas les politiques de l'un, vous n'aimerez pas non plus celles de l'autre», dit-elle.

Plusieurs analystes estiment qu'Ottawa a fait naître la crise des soins de santé en réduisant considérablement les paiements de transfert au cours des années 90 pour tenter de combler le déficit. Les services réduits et les longues files d'attente en ont incité plusieurs à exercer des pressions pour qu'un système privé alternatif soit créé.

Michael McBane, de la Coalition canadienne de la santé, reconnaît que le gouvernement libéral a déstabilisé le système de soins de santé en réduisant unilatéralement les paiements de transfert. Mais l'existence de cliniques privées ne prouve pas pour autant que le Canada offre un système à deux vitesses, ajoute-t-il.

M. McBane souligne que des entreprises de Toronto et Calgary tentent actuellement d'ouvrir des hôpitaux privés. Le résultat des élections, dit-il, pourrait être crucial pour déterminer s'ils réussiront à le faire.



Stockwell Day a dû se défendre hier à la suite des déclarations de sa critique en matière de santé.

## Les sites Internet des partis

## Le support publicitaire a le dessus sur le lieu d'échange

DENIS MONIÈRE  
JEAN-FRANÇOIS BÉLAND  
COLLABORATION SPÉCIALE

Les innovations en matière de campagnes électorales nous viennent de nos voisins du Sud. Ce rôle-pilote de la démocratie américaine s'explique par la fréquence des campagnes électorales, par l'ampleur du marché politique et par les immenses ressources dont disposent les partis et les candidats américains.

Depuis les élections de 1996, les stratèges américains ont expérimenté l'usage d'Internet comme support de communication électorale. Conçue au début comme simple vitrine de modernisme, cette technologie participe aujourd'hui à part entière de la stratégie de communication des candidats.

Elle offre des avantages incomparables parce que les coûts sont minimes. Le site est entièrement contrôlé par l'émetteur. Les partis peuvent relativiser leurs liens de dépendance à l'endroit des médias traditionnels qui filtrent et interprètent leurs messages. Mais la grande nouveauté d'Internet, c'est de permettre l'interactivité. La communication politique virtuelle peut être multidirectionnelle et non plus unidirectionnelle comme c'est le cas avec la diffusion télévisuelle.

Nous avons constaté que les partis canadiens utilisent Internet comme un média traditionnel en reproduisant dans le cyberspace un format qui s'apparente à celui d'une brochure électorale; ils s'en servent surtout comme support publicitaire sans miser sur les fonctions de délibération et de rétroaction d'Internet.

## Le site de l'Alliance est le plus professionnel... et il bouge

Les sites Internet, contrairement aux autres mé-

diés, ne sont pas limités par des contraintes d'espace. Les partis peuvent donc être très exhaustifs dans la diffusion de leurs messages. On peut mesurer le volume des sites en comparant la quantité de mémoire (en mégaoctets, ou megs) qu'ils occupent. Plus un site est élaboré et complexe, plus il occupe d'espace. À cet égard, les partis n'accordent pas la même importance à cet outil de communication puisque le «tonnage» des sites est très variable. L'Alliance canadienne détient la palme avec un site d'environ 53 megs en moyenne, comparativement à 33 pour le Parti libéral, à 23 pour le Parti conservateur et à seulement 13 et 11 megs pour le Bloc et le NPD.

Les partis canadiens sont plus sobres que les Américains dans leur usage d'Internet puisque, en octobre, le site de George Bush occupait cinq fois plus d'espace-mémoire, soit 240 megs.

L'architecture numérique des sites des partis canadiens est assez semblable, à l'exception de celui de l'Alliance canadienne, le plus élaboré et le plus professionnel sur le plan visuel. Les pages d'accueil des quatre autres partis présentent sensiblement les mêmes rubriques: images du chef, positions de principes, programme, historique et structure du parti, liste des candidats par provinces, appels d'adhésion, de dons ou de bénévoles. Les sites offrent aussi une section «archives» où l'on trouve des communiqués de presse, des discours et diverses déclarations. L'Alliance se distingue par une rubrique particulière intitulée «Possibilités d'emplois», ce qui attire l'attention du visiteur.

Sur le plan visuel, les images sont statiques sauf, là encore, sur le site de l'Alliance, où le visuel est en symbiose avec le slogan du parti, «il faut que ça bou-

ge», car il y a plusieurs images animées: le slogan, le logo et certaines phrases clés circulent sur l'écran. Compte tenu de tous ces facteurs, on peut mettre le site de l'Alliance en tête du palmarès de la valorisation d'Internet.

## On n'utilise pas Internet pour cibler des clientèles

Tous les partis, à l'exception du NPD et du Bloc, diffusent une biographie de leur chef et donnent des renseignements sur leur structure. Ils présentent ensuite une déclaration de principe et les grandes lignes de leur programme électoral. Celui-ci est plus ou moins élaboré. Le Bloc et le PC mettent en archives leur programme complet, soit 160 pages pour le programme du Bloc, accompagné d'un résumé de 16 pages. Les trois autres partis préfèrent mettre en évidence leurs positions sur une série d'enjeux précis: la fiscalité arrive en tête de liste à l'Alliance, les libéraux insistent sur leurs valeurs et le NPD sur les services de santé.

Dans les premiers jours de la campagne, les sites les plus agressifs qui ont donné une place prépondérante à la critique de leurs adversaires furent ceux du Parti libéral du Canada, qui attaquaient sur sa page d'accueil, soit simultanément, soit séparément, l'Alliance canadienne et le Bloc québécois, alors que le NPD, lui, s'en prenait au gouvernement libéral en dénonçant le mini-budget et l'accord sur la santé; l'Alliance, dans ses pages les plus faciles d'accès, jouait sur un registre plus positif mais développait dans ses pages intérieures un argumentaire critique contre le gaspillage des fonds publics par la gestion libérale. Le Bloc, une fois entré en mode électoral, systématisa ses critiques

dans la publication du «livre noir des libéraux».

Les partis canadiens n'utilisent pas la versatilité d'Internet pour cibler leurs messages. Il n'y a pas de sections destinées à des clientèles particulières comme les jeunes, pourtant les plus nombreux à naviguer sur Internet. Seule l'Alliance réserve un espace à sa section jeunesse sur son site. Le Parti conservateur a une rubrique jeunesse mais elle était en construction au moment de notre visite. Quant au Bloc, il a construit un site spécifiquement pour les jeunes, «Bloc forum jeunesse», mais il n'est pas lié au site principal du parti.

## On ne donne pas la parole aux citoyens

Les partis canadiens n'ont pas eu l'audace de donner la parole aux citoyens en créant des forums de discussion sur les enjeux de la campagne. Ils ont sans doute estimé que cela était trop risqué, les citoyens pouvant alors prendre la parole pour critiquer leurs programmes.

L'Alliance canadienne est toutefois allée plus loin que les autres en utilisant son site comme instrument de sondage. L'utilisateur pouvait se prononcer sur le sujet du programme fiscal du parti et donner son avis par courriel. Ce parti, contrairement aux autres, permettait de correspondre directement avec le chef.

Les autres partis donnaient une adresse électronique pour les joindre et émettre des commentaires. Le Parti libéral limitait toutefois à 150 mots la longueur du commentaire. Enfin, le NPD et l'Alliance offraient la possibilité de faire des dons «sécurisés» ou de devenir membres en ligne. Les partis canadiens ont donc négligé les possibilités d'interactivité d'Internet.

## EN BREF

## Les chefs aujourd'hui

(PC) — Le chef du Parti libéral, Jean Chrétien sera à Ottawa en début de journée et en après-midi, puis quittera pour Toronto en soirée.

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe sera à dans le Centre du Québec pour toute la journée, à Drummondville d'abord puis à Victoriaville.

Le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day sera à Toronto en matinée et à Regina en après-midi, puis quittera pour Calgary en soirée.

Le chef du Parti conservateur, Joe Clark sera à l'Île-du-Prince-Édouard pour toute la journée, successivement à Montague, à Charlottetown et à Summerside.

Le chef du Nouveau parti démocratique, Alexa McDonough sera à

Windsor en matinée et à Sault-Ste-Marie en après-midi, puis quittera pour Winnipeg en soirée.

## Stockwell Day recrute une nouvelle candidate au Québec

(PC) — Le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, a désormais une candidate pour la circonscription de Bonaventure-Gaspés-Iles-Pabok. Il s'agit de Linda Fournier, 40 ans, une infirmière-auxiliaire originaire de Les Méchins, dans le Bas-Saint-Laurent. Elle travaille actuellement dans un centre pour personnes âgées de Québec, L'Atrium. La candidate allianciste entend faire campagne sur les impôts, l'assurance-emploi et la santé.

**Le ruisseau des jours**

**Martial BOUCHER**

**Le ruisseau des jours**

**1<sup>er</sup> secondaire**

**Auteur décoré par la Renaissance française.**

328 pages — 15,75 \$

LIDEC inc. (514) 843-5991 En vente dans toutes les librairies

De **5,50%** la première année

Jusqu'à **7,00%** la dixième année

**Flexibilité.**

Remboursables chaque année sans pénalité.

**Progressivité.**

Taux des plus avantageux garantis pendant 10 ans.

**Tranquillité.**

Garanties sans limites par le gouvernement du Québec.

**Boni + 1%**

la première année pour les nouveaux fonds REER



1 800 463-5229

Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

LES OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF PLACEMENTS QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

**Québec** Placements Québec

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, et les samedis d'octobre et de novembre de 10 h à 16 h.

Venez nous rencontrer au Carrefour l'Industrielle-Alliance, 977, rue Sainte-Catherine Ouest (voisin de l'entrée du magasin Simons, niveau métro), du lundi au vendredi de 11 h 30 à 17 h 30, et les samedis et dimanches de 13 h 30 à 16 h 30, du 16 octobre au 30 novembre 2000.

## É D I T O R I A L

## La conscience sociale du Canada

En se présentant comme la conscience sociale du Canada, le NPD espère se distinguer suffisamment des libéraux pour justifier son existence. Mais le NPD a raté l'occasion de se démarquer vraiment du PLC en adoptant un programme encore plus centralisateur que celui de Jean Chrétien.

Pour sortir de l'ombre du Parti libéral du Canada, le Nouveau Parti démocratique d'Alexa McDonough se place seul à gauche. Le parti promet 100 milliards en nouvelles dépenses au lieu de 100 milliards en réductions d'impôts annoncées par les libéraux. Le pari est osé en cette période où les baisses d'impôts font recette mais le message est clair: les socialistes et les sociaux-démocrates canadiens ont maintenant un choix véritable. Voter libéral ou voter néo-démocrate ne peut pas être considéré comme la même chose.

Certes, le NPD n'est pas dans une course dont il espère sortir vainqueur. Mais, dans la perspective évoquée la semaine dernière par Mme McDonough que le prochain gouvernement sera libéral mais minoritaire, le parti se présente comme la conscience sociale du Canada. Les élections, nous rappelle le NPD, sont l'occasion non seulement de choisir un gouvernement mais aussi de choisir le genre d'opposition qui lui fera face.

Si la tendance observée se maintient, l'opposition sera dominée par l'Alliance canadienne de Stockwell Day. Or, au sein du Parlement, les actions de l'opposition ont une influence sur la gouverne. Si l'opposition tire vers la droite, inonde les médias de son message de droite, fait des idées de droite des idées à la mode ou du moins des idées dont on parle, le gouvernement va être porté à adopter des politiques qui ne lui mettront pas à dos les électeurs de droite.

C'est ainsi que, pour satisfaire les gens de l'Ouest et de l'Ontario, le gouvernement libéral a proposé une loi sur les jeunes contrevenants plus sévère que ce qu'il aurait initialement souhaité. On peut dire la même chose des baisses d'impôts adoptées trois jours avant le déclenchement des élections.

Alors, Mme McDonough dit ceci aux électeurs canadiens: si vous voulez qu'au Parlement il y ait des députés pour mettre à l'ordre du jour des idées de gauche, qui tirent le gouvernement à gauche, surtout si celui-ci est minoritaire et vulnérable, votez donc pour le NPD.

Bien qu'il soit en rupture avec la pensée politique dominante, le NPD n'a pas moins évolué. Ainsi, le parti ne prône plus l'abolition du libre-échange nord-américain et il exclut toute politique qui aurait pour effet de creuser de nouveaux déficits budgétaires. En sus, tandis que le parti proposait en 1997 des hausses de taxes, il préserve tout de même dans son programme des réductions d'impôts pour les familles de la classe moyenne, les pauvres et les petits agriculteurs, à hauteur de 21 milliards de dollars. Baisser les impôts n'est plus un péché.

Mais le NPD ne veut pas seulement doubler le PLC à sa gauche. Il se présente comme un parti qui est encore plus centralisateur que Jean Chrétien. Ce faisant, Mme McDonough ne tient absolument pas compte de la dynamique politique fédérale-provinciale en vigueur. Les provinces, le Québec et l'Ontario en tête, se sont fermement opposées à ce qu'Ottawa dicte leur conduite dans le domaine de la santé, même en échange de milliards de dollars. Or le NPD souhaite la restauration d'une «puissante direction fédérale» dans ce domaine.

En sus, le NPD écrit dans son programme que «les Canadiens se moquent du palier de gouvernement» qui fournit les services de santé. «Ils veulent tout simplement les avoir». En disant pareille chose, le NPD présente les citoyens comme de simples consommateurs de services, comme le font les politiciens de droite pour justifier la privatisation, au lieu d'en faire des personnes responsables capables d'exercer des choix et d'exprimer leurs préférences dans les forums politiques les plus pertinents, c'est-à-dire au niveau des provinces. Le NPD n'a pas encore appris la définition du mot «subsidiarité».

Le NPD prône en plus un rôle dominant d'Ottawa dans les programmes de formation de la main-d'œuvre, le logement social, les services de garde, les transports en commun, le développement local communautaire, l'aide financière aux étudiants, les garderies et le reste à l'avenant.

Si le NPD avait voulu se démarquer dans l'arène politique fédérale, il aurait dû, en plus de se ranger à gauche où il occupe le terrain à lui seul (avec le Bloc québécois, dans une certaine mesure), adopter une approche décentralisatrice. Le NPD aurait ainsi été le seul parti faisant à la fois la promotion de valeurs sociales et d'un fonctionnement décentralisé de la fédération. Occasion ratée.

Son programme fait d'ailleurs l'impasse complète sur la question nationale du Québec alors qu'il reconnaît le droit inhérent des peuples autochtones à l'autodétermination. En adoptant une approche centralisatrice et en oubliant la question québécoise, Mme McDonough doit réaliser qu'elle passe à côté du Québec au profit du Bloc québécois.

mvenne@ledevoir.ca



Michel Venne

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA  
LE 10 JANVIER 1910  
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFACON  
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD  
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



## LETTRES

## Le bulletin des écoles

Vendredi dernier est apparu ce qu'on appelle «le bulletin des écoles». Dans ce bulletin, on peut facilement remarquer que les écoles privées et à vocation internationale mènent.

Pendant, ce sont des résultats à prendre avec des pincettes car tout dépend de l'enfant. Je m'explique: un jeune de sixième année, qui est très autonome et qui tient avant tout à sa liberté d'agir et de choisir, sera très bien dans une école publique mais ne se sentira pas à l'aise dans une école privée, où il sera trop encadré à son goût.

Le fait de ne pas se sentir bien dans une école change beaucoup de choses: le jeune sera démotivé, il n'aimera pas l'école, ne se forcera pas et va peut-être même songer au décrochage! Parallèlement, un jeune qui a besoin d'encadrement, d'explications, qui a besoin de se faire tenir par la main, sera fort probablement mieux dans une école privée. Dans une école publique, il se sentirait sûrement mal à l'aise, perdu, et, comme pour le premier cas, n'aimerait pas l'école et n'y serait probablement pas très éveillé. La même situation peut aussi arriver dans un programme spécialisé ou enrichi, autant au privé qu'au public.

Conséquemment, parents du Québec, le meilleur conseil qu'une jeune fille ayant trouvé l'école qui lui convenait peut vous donner, c'est de laisser le libre choix à votre enfant. S'il vous dit qu'il n'aime pas son école, laissez-le changer d'institution. Ça pourrait peut-être vous éviter bien des soucis!

Marie Delpeuteau-Paquette  
Membre de l'Association étudiante  
du secondaire de la CSDM  
28 octobre 2000

## Les pommes et les oranges

Les maires et mairesses de la banlieue de Québec et les factions qui les appuient auraient besoin d'un recyclage en science politique. Pas un cours savant, seulement quelques données élémentaires sur le fédéralisme et les divers paliers de compétence. Un moyen d'éviter de mêler des pommes et des

oranges. On veut porter le dossier des fusions municipales sur la scène politique fédérale. Or, selon la Constitution canadienne, que sans doute ces édiles respectent, ce sont les États provinciaux qui décident du statut et des prérogatives des municipalités. C'est donc avec l'aimable et souriante Mme Harel qu'il faut débattre de la question des fusions.

Si la ministre ne veut pas acquiescer aux désirs des édiles banlieusards, ceux-ci pourront toujours lui faire part de leur mauvaise humeur lors des prochaines élections qui se tiendront à l'échelle du Québec. Mais il est inutile de harceler avec cette histoire les gens qui font de la politique à l'échelle pancanadienne. Les fusions municipales ne les concernent pas à titre de représentants élus.

Ce qui n'empêche pas nos édiles municipaux de s'occuper d'élections fédérales à titre de citoyens particulièrement intéressés à la chose publique.

Ils pourraient par exemple s'inquiéter de la tendance du pouvoir fédéral à sans cesse empiéter sur les prérogatives des États provinciaux; ou encore de l'abus de taxation auquel se livre ce pouvoir, qui empile des surplus énormes en ponctionnant indûment les ressources des contribuables de leurs municipalités. Ils pourraient aussi protester contre le détournement de l'argent de l'assurance-emploi. Ils doivent sûrement trouver inadmissible que des étudiants — dont plusieurs sont des banlieusards — qui travaillent à temps partiel et cotisent à l'assurance-emploi ne reverront jamais la couleur de leur argent parce qu'une réglementation tordue les empêche de profiter de ladite assurance.

Cet argent confisqué s'en va gonfler les surplus déjà incalculables du pouvoir central. Un problème de cette gravité mérite de retenir l'attention de tous les citoyens, y compris les édiles municipaux.

Les fusions municipales, ce n'est ni la parousie ni l'apocalypse. Ni la substantifique moelle de la problématique canadienne. En débattre, c'est légitime. Vouloir en débattre comme si toutes les autres questions étaient sans importance, c'est manquer de discernement. Monter aux barricades pour défendre sa petite patrie comme si l'avenir de la nation était

en jeu, c'est verser dans la démesure.

Louis O'Neill  
29 octobre 2000

## L'électorat francophone

Aux premiers jours de cette campagne-surprise dont personne ne voulait, une certaine apathie semble gagner l'électorat francophone québécois. Si l'on en croit les médias, plusieurs de ceux qui ont voté pour le Bloc lors des dernières élections songent à s'abstenir lors du prochain scrutin. On peut comprendre un certain manque d'engouement pour le Bloc; en effet, celui-ci a perdu beaucoup de visibilité en même temps que son rôle d'opposition officielle, en plus d'attiser la question sur la pertinence d'avoir un parti souverainiste à Ottawa. Cela dit, voter pour le Bloc n'en reste pas moins un geste de protestation clair et direct envers les libéraux de Jean Chrétien. Ceux-ci, gonflés par les sondages, se sont montrés d'une arrogance telle qu'ils méritent une giflette électorale de la part des citoyens. Cette giflette, c'est d'être forcé de former un gouvernement minoritaire lors de leur prochain mandat. Pour cela, il suffit que le Bloc garde au moins 44 députés puisque l'Alliance semble prête à prendre le nombre de sièges nécessaire pour enlever sa majorité au gouvernement actuel.

Dans ce contexte, même les plus cyniques ne pourront nier la valeur stratégique d'un vote pour le Bloc. À leur décharge — et n'en déplaise à Gilles Duceppe —, il est vrai que la présence du Bloc en Chambre n'a plus qu'une dimension symbolique. Mais il ne faut pas sous-estimer la valeur de tels symboles, particulièrement en politique. En ce sens, les électeurs québécois gâcheraient leur droit de vote en n'administrant pas aux libéraux la leçon d'humilité qu'ils méritent, surtout pour une raison aussi terne que la prétendue fatigue du mouvement souverainiste. En tant que citoyens, ce serait faire preuve de bien peu de respect pour le peu de pouvoir qu'il nous reste. Pire encore, ce serait pour Jean Chrétien la caution plébiscitaire de son arrogance.

Élie Charest  
Montréal, 28 octobre 2000

## LIBRE OPINION

## Le palmarès des écoles: visa le noir, tua le noir

ROBERT CADOTTE

Président de la commission pédagogique de la Commission scolaire de Montréal, l'auteur parle ici au nom de la commission scolaire.

Vendredi, *L'actualité* lançait en grande pompe son palmarès des écoles secondaires du Québec. La Commission scolaire de Montréal ne s'en tire pas trop mal avec, entre autres, une école parmi les dix premières et une *success story* en milieu défavorisé. Pourquoi, dans ces circonstances, ne pas nous taire et laisser passer l'orage qui s'abat sur le système public et les écoles anglaises? Simple parce que ce palmarès n'augure rien de bon pour la grande majorité des jeunes du Québec.

Le message du palmarès est simple: si vous désirez voir réussir votre enfant, envoyez-le à l'école privée! Jean Paré, président-directeur général de *L'actualité*, l'a clairement exprimé à l'émission du matin de la radio d'État, avec, d'ailleurs, la complicité de l'animateur. La solution est évidente, a-t-il souligné, il n'y a pas suffisamment d'écoles privées pour accueillir les enfants qui n'attendent que ces bonnes écoles pour réussir. A voir la réaction populaire, le message est réussi: visa le noir, tua le noir. Finalement, que retiennent-ils de ce palmarès? Les noms d'une dizaine d'écoles! Cela amène à s'interroger sur son objectif. Quelle drôle de société sommes-nous pour utiliser 464 écoles comme faire-valoir d'une dizaine?

Essayons un instant d'imaginer ce qui se passerait si le souhait de l'Institut économique de Montréal se réalisait et que tous les jeunes du Québec avaient enfin accès à cette école de rêve qu'est l'école privée. Est-ce que plus d'élèves auraient droit au succès? La réponse est évidente et c'est non.

Pour réussir, l'école privée sélectionne les élèves du public les plus performants, expulse les élèves difficiles et ceux qui n'obtiennent pas la note de passage, se dote de budgets d'encadrement beaucoup plus importants parce que les parents ont les moyens de payer. Certaines exigent même des parents qu'ils paient un ordinateur portable à leur enfant.

Au fond, il est étonnant que le gouvernement du Québec contredise, quand il s'agit d'éducation, ses politiques officielles. Dans l'ensemble, le gouvernement prétend adopter des politiques qui se veulent inclusives plutôt que ségrégationnistes. Pensons au système universel de santé, à l'équité salariale, à l'immigration, etc. En éducation, par contre, il subventionne deux systèmes, dont l'un est ségrégationniste. Il finance un système qui sert à «séparer le bon grain de l'ivraie», où les parents peuvent choisir une école pour éviter que leurs enfants ne soient en contact avec les pauvres et les handicapés. Rarement mentionne-t-on que le ministère subventionne à 60% les écoles privées, contrairement à l'Ontario, qui ne les finance pas du tout.

Que diraient les citoyens si, pour régler les problèmes actuels du système de santé, le gouvernement décidait de financer à 60% des hôpitaux privés? Accepterait-on que les citoyens riches bénéficient de conditions différentes face à la santé? C'est pourtant ce que nous faisons sans sourciller en éducation.

Cela amène à penser que ce serait une très bonne chose si tous les politiciens étaient tenus par la loi d'envoyer leurs enfants à l'école publique. Peut-être, alors, assisterait-on à une répartition des ressources qui permette une véritable égalité des chances en éducation.

Est-on conscient que la solidarité sociale entre les futurs citoyens repose entièrement sur les épaules de l'école publique? Celle-ci a un mandat beaucoup plus

exigeant que celui de l'école privée. Elle vise à la fois à développer tous les talents et à maximiser le nombre de jeunes qui obtiennent un diplôme. À ce chapitre, les résultats obtenus par la CSDM sont spectaculaires. Nous n'avons pas attendu le palmarès pour nous mettre au travail. Nos écoles connaissent et suivent leurs résultats depuis plusieurs années. Notre personnel peut se féliciter d'avoir réussi à faire grimper de façon importante le taux de diplomation en sept ans.

Le personnel des écoles publiques a de quoi être fier du travail qu'il effectue, surtout quand on tient compte du fait qu'il s'occupe de tous les élèves, quels qu'ils soient. Il doit être fier de travailler à ce que tous les jeunes du Québec obtiennent un diplôme. Il doit surtout être fier des progrès considérables de ses élèves, au cours des dernières années. Faire passer de 50% à 62% le taux de diplomation en sept ans, comme cela a été le cas à la CSDM, ce n'est pas rien.

Cela étant dit, permettez-moi quelques commentaires sur le caractère scientifique du palmarès de *L'actualité*. Ce palmarès ne souffle mot du taux de diplomation, et pour cause. Cela aurait contredit sa théorie. Pour faire la démonstration que le système privé est le meilleur, il faut en effet tourner les coins bien ronds. C'est grâce à une autre pirouette méthodologique que les auteurs en arrivent à démontrer que la supériorité de l'école privée n'est pas uniquement due à la ségrégation des pauvres.

Pour neutraliser à l'avance l'argument, les auteurs ont pris soin d'affirmer que seulement 13% des résultats pouvaient être reliés à la richesse ou à la pauvreté. Une telle précision impressionne et donne toutes les apparences d'être scientifique! Il n'en est rien. Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage. C'est ce qu'ont fait les auteurs en choisissant des

chiffres partiels pour parvenir à leur conclusion. Pour arriver au chiffre de 13%, ils n'ont, en effet, retenu que les résultats de 1998-99. Il s'agit là d'une grave erreur méthodologique. En se basant sur une seule année, on ne voit pas que les résultats de la même école varient en dents de scie d'une année à l'autre. Même avec une équipe d'enseignants et une organisation scolaire identiques, ces résultats varient, pour la simple raison qu'il s'agit d'élèves différents chaque année. Cela est vrai pour la quasi-totalité des écoles.

Que se passe-t-il si l'on prend la moyenne des cinq dernières années? Le palmarès est complètement chamboulé. Quatorze de nos écoles baissent dans la hiérarchie, dont une de 99 rangs; 12 montent, dont une, Louis-Riel, de 117 rangs... avec, pour résultat, que cette nouvelle hiérarchie ressemble étrangement à l'échelle de défavorisation établie par le Conseil scolaire de l'île de Montréal. Contrairement à l'affirmation des auteurs, ce type de palmarès est donc intimement lié au niveau socioéconomique des familles. Cet immense biais n'est pas le seul. D'autres confirment l'influence de la pauvreté sur le succès scolaire. Bref, ce palmarès ne mesure d'aucune façon la qualité de l'enseignement dispensé dans une école. Il mesure surtout la scolarité, la culture et le niveau socioéconomique des parents. Il ne mesure pas la compétence des professeurs, ni leur zèle, ni l'efficacité des moyens pédagogiques utilisés. Le palmarès n'indique aucunement quelles écoles (publiques ou privées) amèneront les élèves à se surpasser.

Pourtant, malgré tous ces biais qui invalident sans appel les conclusions de ce palmarès sur l'infériorité de l'école publique, le battage publicitaire de *L'actualité* lui aura permis de réussir en bonne partie son coup: visa le noir, blessa le noir. Quel dommage pour la grande majorité de nos jeunes!

## IDÉES

# Hillary Rodham Clinton, un espoir pour la politique américaine?

L'élection d'Hillary Clinton au poste de sénateur de l'Etat de New York est cruciale pour Al Gore

DONALD CUCCIOLETTA

Historien, Plattsburgh State University et Membre de l'observatoire de l'UQAM sur les élections américaines

FRÉDÉRIK ALLARD

Stagiaire à la Chaire Télélobe Raoul-Dandurand de l'UQAM



Il demeure crucial pour la victoire d'Hillary Clinton qu'Al Gore l'emporte dans l'Etat de New York. Tous les sondages ont démontré que les électeurs qui se déplaceront pour voter Gore sont les mêmes qui voteront pour Hillary Clinton.

vous bénéficiez d'une assurance-maladie, mais en général les programmes de soins de santé sont contrôlés par les compagnies d'assurances médicales privées, comme les HMO, et les services sont donc trop coûteux et inadéquats pour les retraités et la classe moyenne. L'économie demeure une grande préoccupation des New-Yorkais, plus particulièrement dans la partie nord de l'Etat, considérée la plus pauvre avec un taux de chômage d'environ 10 %, contre 3 % pour le sud. L'économie est divisée entre la partie prospère au sud d'Albany et la partie nord, plus pauvre. La richesse de l'Etat est concentrée dans les grandes artères de la ville de New York et il semble que cette prospérité ne suive pas le courant de la rivière Hudson.

Les appuis d'Hillary sont les appuis traditionnels des démocrates, comme les femmes, les minorités visibles (Afro-Américains et Latinos) et les syndicats, situés pour la plupart dans les villes de New York, Buffalo, Rochester, Syracuse et Albany, tandis que le vote républicain est concentré dans les couches supérieures et plus nanties de la classe moyenne, qui vivent dans les villes-dortoirs aux alentours de New York et en particulier à Long Island. Depuis le premier débat télévisé, Hillary semble confirmer son avance de 5 à 7 %, selon le sondage. Ceci a forcé les républicains à faire appel à George Pataki (gouverneur de l'Etat de New York) et Rudy Giuliani (maire de New York), muets depuis le début, pour relancer la campagne de Lazio.

Tout au long de sa campagne, Hillary Rodham Clinton a axé son discours sur la jeunesse. Comme lors de la campagne présidentielle de 1992, où le message était basé sur l'avenir, Hillary mise grandement sur un nouvel intérêt de la jeunesse pour la chose politique. Même si son message est davantage basé sur les politiques démocrates traditionnelles, elle procure un nouveau souffle à ce message. Cependant, notons que les New-Yorkais ne vote-

ront pas pour les traditions démocrates mais tout simplement pour Hillary.

On prédit que le nombre de votants sera très élevé parce qu'on sent un enthousiasme, une fraîcheur qui se dégage de la personnalité d'Hillary, un aspect oublié dans les campagnes du passé. Les campagnes électorales dans l'Etat de New York sont légendaires pour leur haut degré de corruption et la vulgarité des accusations qu'on y lance, comme ce fut le cas en 1998, lors de la course au Sénat entre le vainqueur Charles Schumer, candidat démocrate, et le sénateur républicain Alphonse D'Amato. Avec une approche basée sur les politiques et non sur des attaques personnelles, Hillary a su attirer les républicains et Lazio sur un terrain où ils n'excellent pas. Les attaques personnelles décochées par Lazio au sujet de la corruption de la campagne de financement de Hillary n'ont pas trouvé d'écho dans la population. Tout au contraire, la frénésie observée contre Mme Rodham Clinton fait ressortir des remarques comme «she is so senatorial» ou «she is a stateswoman», remarques qui échappent à Lazio et qui échappent encore à de nombreux candidats. Même des candidats présidentiels.

Il demeure crucial pour la victoire d'Hillary Rodham Clinton que Gore l'emporte dans l'Etat de New York. Tous les sondages ont démontré que les électeurs qui se déplaceront pour voter Gore sont les mêmes qui voteront pour Hillary. Ainsi, les deux campagnes, l'une présidentielle, l'autre sénatoriale, sont très liées. Il est donc impératif que l'organisation d'Hillary parvienne à convaincre les gens d'aller voter. Nous savons déjà que la clientèle traditionnelle des démocrates ne sort pas toujours en grand nombre. Ainsi, l'importance du personnage d'Hillary et le mythe qui l'entoure vont jouer beaucoup dans une course qui s'annonce très corsée. Mais les républicains pourront-ils amoindrir l'image qu'Hillary s'est si bien construite en quelques mois? Il semble certain que les républicains devront déployer tout un arsenal afin d'entamer l'image que la majorité des New-Yorkais ont d'Hillary. La locomotive démocrate semble tout simplement trop rapide pour Rick Lazio.

On sent un enthousiasme, une fraîcheur qui se dégage de la personnalité d'Hillary, un aspect oublié dans les campagnes du passé

## Tristes médias

ELIE BENCHETRIT

Responsable de la publication de La Voix séparade communautaire sépharade du Québec

Très rares sont les éditoriaux des journaux à l'échelle planétaire qui n'attaquent pas Israël depuis le début de ce qui n'est plus une Intifada mais une vraie guerre déclarée des Palestiniens d'abord et du monde arabo-musulman ensuite à l'encontre du seul Etat démocratique du Proche-Orient.

L'impression générale que l'on retire de ces lectures, où certains journalistes se transforment en des «spécialistes» de politique étrangère, voire même en sociologues, est que nous assistons à un matraquage médiatique sans précédent qui frôle la mauvaise foi.

En donnant libre cours aux attaques les plus odieuses contre un Etat qui se veut juif, et qui de ce fait représente la cristallisation d'un espoir deux fois millénaire de l'écrasante majorité des Juifs à travers le monde, on retire à cet Etat le droit à un espace et également le droit à se défendre.

Il est quand même ironique de

constater que les médias, que l'on disait contrôlés par les Juifs ou, plus pudiquement parlant, par le «lobby sioniste», n'ont jamais été aussi pro-palestiniens. Voilà également que ces mêmes médias si prompts à vilipender Israël découvrent les vertus pacifiques des dirigeants palestiniens et des chefs d'Etat arabes qui, eux, ne se sont pas gênés pour mater et noyer dans le sang toute velléité d'opposition dans leurs pays respectifs.

Nous aurions souhaité les mêmes cris d'indignation que ceux que l'on entend lorsqu'il s'agit d'Israël lors des massacres du peuple kurde, qui soit dit en passant mérite autant de respect et de compassion que le peuple palestinien, perpétrés par Saddam Hussein.

Combien d'éditoriaux ont-ils été consacrés aux 20 000 frères musulmans assassinés par Hafez el Assad dans la ville de Hama en Syrie?

Combien dérisoires paraissent les quelques lignes, cachées dans une page intérieure de grands quotidiens, qui rappellent au monde qu'en Algérie les Islamistes tuent et égorgent femmes et enfants presque au quotidien et que les morts se comptent par dizaines de milliers!

Israël, quant à lui, n'a pas le droit à l'erreur, ce droit que l'on est prêt à accorder à tous les Etats et qui en font grand usage lorsqu'il s'agit de défendre le sacro-saint principe de la défense du territoire et de la sécurité.

Comme l'écrivait tout dernièrement l'auteur Claude Lanzmann: «Israël est fautif de toutes les fautes, il est fautif d'être venu au monde.»

Mais ce qui est le plus tragique, en plus de la perte de vies humaines, celles des enfants tout particulièrement, à qui l'on promet le paradis parce que martyrs, c'est la haine qui s'est installée dans les cœurs. Cette même haine que l'on retrouve dans les slogans scandés ad nauseam par les manifestants arabes et qui expriment sans complexe la haine d'Israël et des Juifs.

Odieuse également l'équation entre l'étoile de David et la svastika nazie, des choses vues ici même à Montréal lors de la manifestation de soutien aux Palestiniens le 9 octobre dernier. Il est vrai que le lendemain

un journaliste (sic) d'un grand quotidien de Montréal, en se référant au jour du Grand Pardon, la plus solennelle des célébrations juives, ne se gênait pas pour l'intégrer dans le contexte du conflit et pour traiter les Juifs de menteurs. Une autre journaliste d'un autre grand quotidien établissait sans vergogne un parallèle entre le lynchage des deux militaires israéliens à Ramallah et la riposte israélienne qui n'a fait aucune victime civile. Elle avait tout simplement omis de signaler que le haut commandement israélien avait eu ce geste, que peu ont souligné, d'avertir les occupants palestiniens des bâtiments visés d'évacuer les lieux.

Peut-être que, si Israël était vaincu et que les arrières arabes envahissaient son territoire avec les conséquences que l'on ne veut pas imaginer, il y aurait quelques voix hypocrites et quelques journalistes bien pensants pour le regretter. Qu'ils nous excusent si Israël ne leur donne pas cette occasion.

Odieuse également l'équation entre l'étoile de David et la svastika nazie, des choses vues ici même à Montréal

Alain-Robert Nadeau

...



## Droit de vote, juges et itinérants

Quelle est la différence entre un itinérant et un juge de la Cour fédérale ou de la Cour canadienne de l'impôt? Il n'y en a pas. Tous deux sont itinérants et tous deux pourront exercer leur droit de vote lors des 37<sup>es</sup> élections générales fédérales, le 27 novembre prochain. S'il est incontestable que la juxtaposition de ces deux termes puisse sembler étrange de prime abord, vous devez savoir que l'expression «juge itinérant», qui sert à qualifier ces juges de la Cour canadienne de l'impôt et de la Cour fédérale, appartient désormais au langage commun des avocats.

Contrairement aux juges des autres tribunaux, dont les fonctions sont essentiellement sédentaires, les juges de la Cour fédérale et de la Cour canadienne de l'impôt se déplacent dans plusieurs villes canadiennes afin d'y tenir leurs audiences. A titre d'illustration, au Québec, la Cour canadienne de l'impôt siège dans les localités suivantes: Baie-Comeau, Chicoutimi, Îles-de-la-Madeleine, Matane, Montréal, New Carlisle, Percé, Québec, Rivière-du-Loup, Roberval, Rouyn-Noranda-Val-d'Or, Sept-Îles, Sherbrooke et Trois-Rivières. Bref, vous l'aurez compris, point n'est besoin d'aller à la cour, elle ira à vous.

Ainsi, tant les itinérants que les juges pourront voter le 27 novembre prochain. Quoi de plus normal, me direz-vous. Détrompez-vous! Cette conjonction d'événements, si elle n'est pas aussi rare que les éclipses lunaires, arrive cependant pour la toute première fois au Canada. En effet, ce sera la première fois que les itinérants, les SDF (sans domicile fixe), pourront exercer leur droit de vote lors d'élections générales fédérales. Quant aux juges fédéraux, ils pourront exercer leur droit de vote pour... la quatrième fois.

En effet, jusqu'à ce que la Cour fédérale d'appel ne déclare inconstitutionnelle cette interdiction en 1988, l'alinéa 51d) de la Loi électorale du Canada interdisait aux juges nommés par le gouvernement fédéral d'exercer leur droit de vote aux élections fédérales. C'est dans l'arrêt Muldoon (1988) que la cour statuera que cette prohibition portait atteinte à l'article 3 de la Charte canadienne des droits et libertés de façon non conforme à l'article premier.

Le 27 novembre prochain, tous les Canadiens de plus de 18 ans, soit à peu près 20 millions d'individus, pourront exercer leur droit de vote. Mais attention! On a tendance à croire aujourd'hui que l'exercice universel du droit de vote existe depuis toujours. En réalité, il n'en est rien. De fait, ce n'est que lors du scrutin de 1920, qui avait porté le gouvernement de coalition dirigé par Robert L. Borden au pouvoir, que le pourcentage de personnes inscrites sur la liste électorale dépassait pour la première fois 50 % de la population. En d'autres termes, c'était la première fois de l'histoire canadienne, plus de 50 ans après la Confédération (1867), que le droit de vote devenait véritablement... populaire!

De fait, en 1867, peu d'individus étaient admissibles à l'exercice du droit de vote. En plus d'être âgés de 21 ans, il fallait répondre à certains critères relatifs à la propriété. Aussi, certaines catégories d'individus étaient carrément exclues: les Amérindiens, les femmes et les membres de certaines confessions religieuses ne pouvaient pas voter. Les immigrants d'origine japonaise, chinoise et indienne étaient aussi exclus par certaines lois provinciales qui, à l'époque, gouvernaient la conduite des scrutins fédéraux. Le droit de vote était, il n'y a pas si longtemps encore, un privilège et non un droit.

Le droit de vote a été acquis progressivement. D'abord, les femmes ont pu voter pour élire les députés fédéraux à partir de 1917; les autochtones, à partir de 1918. Les Inuits ont néanmoins dû attendre l'élection de 1950 pour exercer leur droit de vote pour la toute première fois. De 21 ans, l'âge minimum légal d'exercice du droit de vote sera ramené à 18 ans en 1970. En 1988, les personnes atteintes de déficience intellectuelle et les juges fédéraux (faut-il préciser que le rapprochement entre ces deux catégories de citoyens est le fruit du hasard jurisprudentiel) ont vu, dans deux jugements distincts, l'exercice de leur droit de vote pleinement rétabli.

Aujourd'hui, à peu près tous les Canadiens peuvent se prévaloir de leur droit de vote. Tous, à l'exception des prisonniers. Déjà, dans l'arrêt Belczowski (1992), la Cour fédérale avait statué que l'ancien alinéa 51e) de la Loi électorale du Canada, qui privait les détenus du droit de vote, portait atteinte à l'article 3 de la Charte canadienne de façon non conforme à l'article premier. L'article a été modifié de telle sorte que seules les personnes qui purgent une sentence de plus de deux ans sont privés du droit de vote. Dans l'arrêt Sauvé (1999), la Cour fédérale a jugé cette disposition conforme à la Charte canadienne alors que la Cour d'appel du Manitoba a statué, dans l'arrêt Driskell (1999), qu'une disposition de la loi provinciale qui empêche les personnes qui purgent une peine de plus de cinq ans de voter est inconstitutionnelle.

La Cour suprême du Canada devra éventuellement trancher cette question afin de déterminer si les détenus peuvent exercer ce droit fondamental qui touche au fondement et à la légitimité même de la démocratie. M'est avis que le Bloc québécois s'opposera, s'il est appelé à formuler son avis, à cette mesure. Il ne le fera sans doute pas puisque, lors du dernier scrutin provincial, la grande majorité des détenus (sauf peut-être les membres des Hells Angels, lesquels s'étaient publiquement affichés en faveur du NON lors du dernier référendum) ont massivement appuyé le Parti québécois.

alain-robot.nadeau@sympatico.ca

Alain-Robert Nadeau est avocat et docteur en droit constitutionnel.

### L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Judith Lachapelle (science), Louise Leduc, Benoît Munger (responsable du site Web); Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (cartooniste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (reluctants); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Ballargeon (théâtre), Paul Cauchon (musique), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Berubé (adjoint au directeur de l'information), Hélène Baril, Claude Lévesque, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa), François Cardinal, Mario Cloutier et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Roux Soucy, Marie-Claude Petit (commun); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Manon Bouchard, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Anouk Hurbatt, Dominique Larivière, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Michèle Ruellan, (publicitaires), Manon Blanche, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Berubé (secrétaire). LA PRODUCTION: Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danièle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Yanick Martel, Olivier Zuida. PROMOTION ET TIRAGE: Martine Aubin (directrice), Johanne Brien (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Belliveau (secrétaire administrative), Danielle Laperrère, Nathalie Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## COUSINS

SUITE DE LA PAGE 1

Bombardier s'en prend d'abord aux travers de France entichée d'anglais et d'américanisme. Elle fustige la corruption ambiante et le «parisianisme» dont elle dit avoir été la victime, il y a plusieurs années, alors qu'elle avait matraqué, en pleine émission de télévision, l'écrivain Gabriel Matzloff.

Mais Denise Bombardier ne fait pas qu'aimer la France. Elle en a aussi une certaine idée faite d'élégance, de politesse et de correction linguistique. Elle n'aime ni les jeunes beurs qui passent leur temps à jurer dans le métro et à la télévision, ni les cadres dans la trentaine qui ne révent que de *start-ups* et de *stock-options*. Elle déteste par-dessus tout les jurons à caractère sexuel, comme si les Français n'avaient pas inventé la chausse paillard.

La cause première du mal français serait, on l'a deviné, «l'américanisation». Comme beaucoup de Québécois qui débarquent pour la première fois à Paris, Bombardier fait une syncope dès qu'elle entrevoit l'ombre d'un mot anglais. Qu'un anglicisme effleure son oreille, il est vécu comme une nouvelle défaite des plaines d'Abraham. L'auteur en oublierait presque que la plus grande vedette anglophone de l'heure en France s'appelle... Céline Dion.

On la comprend. Denise Bombardier ne prend pas l'avion à Dorval pour venir manger des hamburgers sur les Champs-Élysées et écouter *La Fureur* sur France 2. Mais elle ne semble guère plus attirée par les petits cafés Internet d'Oberkampf et les couscous de Belleville.

Ses critiques ont beau être souvent justes, on y sent presque toujours un relent de nostalgie. Denise Bombardier n'aime pas les rappeurs de Nique ta mère (NTM). C'est son droit. Mais elle ne trouve à opposer au groupe de Saint-Denis que les Trenet, Ferrat, Bécada. Pas un mot des Souchon, Solo, Rita Mitsouko et Fontaine, parvenus à fusionner intelligemment la tradition française et l'incontournable héritage américain. On oserait presque dire que Denise Bombardier a le don d'écrire ce qu'aime entendre d'elle une certaine France qui ne critique l'Amérique que pour mieux cultiver la mélancolie d'une autre époque. Celle du pays idéalisé dont on rêvé, dans les années 50, les Québécois qui baignaient dans l'eau bénite.

Ce catalogue de réactions n'est pas exempt de contradictions. Notre animatrice déplore du même souffle la corruption des élites et l'irruption de la *political correctness* en politique; elle s'en prend au machisme mais s'ennuie de l'élégance féminine d'autrefois; elle fustige les relents aristocratiques français et le déclin de la politesse.

Le livre commence par déplorer la difficulté des Français à se tourner résolument vers l'avenir. Il se termine en louant leur enracinement dans l'histoire. Il commence en vantant le mépris qu'ont les Hexagonaux pour l'argent. Il s'achève sur une colère de l'auteur qui demande à un marchand (qui ignore ses clients) si les produits dans sa vitrine sont bien à vendre.

La critique du peu d'intérêt des Français pour la Francophonie est de la même eau. Deux pages plus loin, Denise Bombardier reconnaît que l'institution est «devenue une structure politique de plus en plus lourde». Quant à ce cadre français qui mettrait ses petits à l'école anglaise en arrivant au Québec, est-il si différent de ce couple de journalistes québécois qui inscrivent ses enfants à l'école américaine de Paris?

En fait, cette lettre ouverte est un catalogue assez complet des surprises et des déceptions du Québécois moyen qui débarque à Paris pour la première fois. Denise Bombardier n'a pas fait le tri: elle livre tout cela en vrac. Pour cette raison, le livre nous renseigne surtout sur cette France mythique dont rêvent encore certains de nos compatriotes et qui n'est peut-être que la contrepartie de la légende française des grands espaces de chez nous.

La preuve que les Français sont encore notre miroir déformant et que, s'ils n'existaient pas, il faudrait les inventer.

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

## L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division de Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval, Envoies de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## «La seule façon de battre M. Chrétien, c'est évidemment en votant pour le Bloc»

SUITE DE LA PAGE 1

nationale de l'avenir. Un sondage Léger et Léger daté du 29 août dernier a placé l'appui pour la souveraineté à 46,1 %, alors qu'il n'était que de 42,8 % en mars. En octobre, un autre sondage Léger et Léger a placé cet appui à 45,9 %.

## Chrétien veut un référendum

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a tourné en dérision le défi qu'il a lancé, hier à Regina, le chef du Parti libéral Jean Chrétien de tenir un autre référendum sur la souveraineté.

«Jean Chrétien veut un référendum maintenant!», a raillé M. Duceppe. Nous sommes dans une élection fédérale, a-t-il rappelé au premier ministre canadien. «C'est lui qui l'a déclenché, il devrait le savoir.» L'heure est au bilan du gouvernement libéral. «Pensez-vous que Lucien Bouchard va déclencher un référendum d'ici le 27 novembre?», a-t-il demandé en blaguant.

Le chef bloquiste a également répliqué au chef du Parti progressiste-conservateur, Joe Clark, qui affir-

mait qu'un vote pour le Bloc québécois, c'est un vote perdu. M. Chrétien est certes un homme de confrontation et de chicane, comme l'a fait observer Joe Clark, a dit le chef bloquiste. Mais ceux qui croient que «Jean Chrétien est nuisible» devraient faire le constat que «la seule façon de battre M. Chrétien, c'est évidemment en votant pour le Bloc» au Québec.

De même, voter pour l'Alliance canadienne n'est pas une option au Québec, selon M. Duceppe, puisque ce parti propose des valeurs qui «ne correspondent pas aux valeurs québécoises de tolérance et d'ouverture aux autres. Il y a une coupure. C'est aux antipodes».

Après un passage dans la circonscription de Beauharnois-Salaberry que représente le député bloquiste Daniel Turp, Gilles Duceppe a dévoilé à Montréal la plateforme de son parti en matière d'environnement, plateforme qui reconnaît implicitement le rôle du gouvernement fédéral dans ce champ de compétences.

Avec des groupes environnementalistes de la région de Salaberry-de-Valleyfield, M. Duceppe a discuté, notamment, du dossier de l'incinérateur de Cornwall, en Ontario, qui a obtenu l'autorisation

d'augmenter sa capacité. Le vent dominant en emporte les effluves jusqu'à Salaberry-de-Valleyfield, causant un problème sérieux de pollution transfrontalière, selon les environnementalistes. Le Bloc québécois souhaite que le gouvernement fédéral intervienne pour infléchir le gouvernement de l'Ontario.

Le Bloc québécois s'oppose à l'importation du MOX, un résidu de la combustion nucléaire contenant du plutonium pouvant servir à alimenter les réacteurs CANDU. Les bloquistes réclament que le Canada respecte ses engagements internationaux quant aux changements climatiques en investissant 1,5 milliard pour la réduction des gaz à effet de serre. Un autre 1,5 milliard devrait être consacré au développement durable. Enfin, le Bloc poursuit sa lutte pour l'étiquetage des produits contenant des OGM (organismes génétiquement modifiés). Il exige que le Canada signe le Protocole sur la biosécurité, ce qu'Ottawa refuse, adoptant la position américaine de défense des intérêts de la grande industrie.

Avec Robert Dutriscac

## VERMONT

«Ce qu'ils font dans leur chambre à coucher ne nous regarde pas. Par contre, qu'ils n'essaient pas de nous imposer leur style de vie immoral et antichrétien.»

SUITE DE LA PAGE 1

pour inciter les touristes à rapporter chez eux de quoi arroser leurs crêpes matinales. Les gays l'ont aussi récupéré dans leur contre-campagne, transformant le slogan en «Take Vermont forward».

Certes, les gays et lesbiennes travaillent fort. Non contents d'avoir obtenu le droit de s'unir civilement, ils veulent maintenant pouvoir se marier, en bonne et due forme, devant Dieu et les hommes.

Et comme si cela n'était pas déjà assez difficile à assimiler, voilà qu'en cette même campagne électorale, l'une des adversaires du socialiste Bernie Sanders est en fait un candidat, un transsexuel devenu femme, une certaine Karen Kerin. Qui plus est, cette aspirante à la Chambre des représentants est républicaine.

«C'est vraiment une drôle de campagne électorale», résume Steve Berkowitz, professeur de sociologie à l'université du Vermont.

Les tenants du slogan «Take back Vermont» entendent en fait reprendre en main leur État, qu'ils jugent aujourd'hui méconnaissable à la suite de l'impopulaire loi signée par leur gouverneur, Howard Dean. Mais avait-il seulement le choix? Le 20 décembre, à la suite d'une plainte déposée par trois couples de l'État, la Cour suprême du Vermont statuait que les conjoints gays devaient désormais «profiter des mêmes avantages et protections que les couples hétérosexuels». Il revenait cependant à la législature — belle patate chaude en pleine année électorale! — de mettre fin à toute discrimination au moyen d'une loi.

À ce jour, aucun État américain n'a de fait autorisé l'union homosexuelle. Hawaï est passé bien près d'y arriver en 1993 mais un référendum est venu limiter le mariage à un couple formé d'un homme et d'une femme. Une fois encore, le Vermont allait donc faire dans le précédent sans que sa population n'y soit vraiment préparée.

Selon un sondage réalisé par la *Burlington Free Press*, 54 % de la population s'oppose fortement ou modérément à cette loi et 69 % des opposants à la loi ont signalé que leur vote allait être fortement conditionné par leur opinion sur la question.

## Au delà de la chambre à coucher

Environ 200 de ces farouches opposants à cette loi n'auraient pas manqué d'aller encourager, cet après-midi-là, à Barre, l'adversaire du gouverneur Dean, Ruth Dwyer. Sur leurs pare-chocs, leur phrase-choc à eux: «Nous sommes Vermontois — pas homosexuels.»

Après les discours de Ruth Dwyer, ponctué par ses partisans d'«amen» bien sentis, Val Valziamio explique sa mauvaise humeur en aparté. «Les citoyens du Vermont auraient dû être appelés à se prononcer par référendum sur la question. Le gouverneur se serait ainsi rendu compte qu'il était moralement déconnecté de ses électeurs.»

«Ce qu'ils font dans leur chambre à coucher ne nous regarde pas», enchaîne Richard G. Weeks, un autre citoyen de Barre. «Par contre, qu'ils n'essaient pas de nous imposer leur style de vie immoral et antichrétien.»

«Cette loi est une abomination», renchérit Margaret Waite, retraitée.

Les opposants aux unions homosexuelles étaient d'autant plus furieux, ce jour-là, qu'ils venaient d'apprendre que le groupe d'éducation populaire Outright Vermont recevait une subvention annuelle de 12 000 \$, essentiellement destinée à la production de brochures à l'intention des écoles. On y parle des risques du sida, tente en douceur de répondre à la question «comment savoir si je suis gay/lesbienne?» et de venir à bout de mythes comme la polygamie des bisexuels.

«Doit-on vraiment enseigner aux enfants, dans nos écoles, qu'il est tout à fait correct d'être gay?», demande Barbara Brown, debout au milieu d'un bouquet de pancartes assimilant Outright Vermont à de la pornographie.

«Nos visites dans les écoles ne visent qu'à

lutter contre la discrimination», note l'une des porte-parole d'Outright Vermont, Calin McNamara (dont les 14 anneaux bien comptés dans le nez, les arcades sourcilieuses, les lèvres et les oreilles risquent à eux seuls de détourner les plus traditionalistes de son message). «Nous n'y allons qu'à l'invitation des professeurs du secondaire et ne distribuons jamais notre documentation à la ronde. Nous la mettons simplement à la disposition des personnes intéressées, à l'avant de la classe. Comme vous pouvez l'imaginer, pas grand-monde n'ose s'avancer! Nos pamphlets sont donc surtout lus dans les bureaux des psychologues scolaires...»

## Clan contre clan

Les forces en présence n'ont jamais été aussi mobilisées. D'un côté, les groupes gays; de l'autre, des chefs de familles traditionnelles et des dirigeants d'églises. Par exemple, le révérend baptiste de Williston, David Stertzbach, a amassé 38 000 \$ en une semaine pour envoyer aux 81 000 électeurs inscrits du Vermont une lettre les invitant à voter... du bon côté, i.e. contre le gouverneur Dean et ses unions homosexuelles.

L'archevêché catholique de Burlington a lui aussi sauté à bord du train avec la mise en circulation d'une pétition, l'organisation de manifestations et l'envoi hebdomadaire à toutes les paroisses de messages officiels de l'évêque Kenneth A. Angell. Dans l'une de ses missives, intitulée «Comment Jésus voterait-il?», M<sup>re</sup> Angell, prêtre au non prédestiné, déplore que «le parti pris du Créateur pour la vie et l'union entre un homme et une femme soit aujourd'hui considéré comme une violation des droits civiques».

La responsable des communications à l'archevêché, Gloria J. Gibson, s'offusque de son côté que les évêques soient taxés de bigots à cause de leur prise de position.

«Pourquoi les gays et lesbiennes ont-ils autant besoin de notre bénédiction et s'étonnent-ils de notre opposition au mariage homosexuel alors qu'elle s'inscrit en toute logique dans la tradition de l'Église?»

Vrai. Mais pourquoi, d'un autre côté, l'archevêché mène-t-il la bataille contre ces mariages civils gays alors que l'Église ne reconnaît même pas ces mariages prononcés à l'hôtel de ville? «Parce que les homosexuels ne veulent pas simplement d'une union civile, explique Mme Gibson, mais du droit au mariage en bonne et due forme. En Alaska, en Californie et à Hawaï, la loi reconnaît aux homosexuels les mêmes avantages qu'aux couples hétérosexuels. La chose est importante, ne serait-ce que pour les coûteuses questions d'assurances. Par contre, dans cet État, on a précisé noir sur blanc qu'un mariage demeure une union entre un homme et une femme.»

Les militants homosexuels revendiquent en effet le droit de se marier, craignant que leur simple statut de «partenaire» ne les protège plus des lors qu'ils sortiraient du Vermont pour habiter ailleurs.

Pendant ce temps, Jeff Proctor et Cecil Croteau, aubergistes homosexuels de Barre, commencent à en avoir souppé des attaques à la citrouille. «De la rue, on entend les jeunes nous traiter de "fags" quand ils n'attaquent pas notre auberge à grands jets de pierres ou de citrouilles. Notre drapeau arc-en-ciel [à l'effigie de la communauté gay] a aussi été volé», se plaint M. Proctor. Les voisins sont aujourd'hui dressés les uns contre les autres et l'atmosphère dans la ville n'est plus ce qu'elle était. J'aimerais que les choses reviennent comme avant, que rien de tout cela ne se soit passé.»

Pas moi, s'objecte son conjoint, M. Croteau. «Moi, je suis ravi que le Vermont agisse comme précurseur. Tout ça ne fait que mettre en lumière toute l'hypocrisie de nos voisins, qui nous ont toujours gentiment salués mais qui se révèlent aujourd'hui comme les homophobes qu'ils sont.»

Oui, vraiment, le Vermont est à mille lieues de Washington, là où l'on est encore capable de projeter au monde l'illusion d'une Amérique lisse, unidimensionnellement hétérosexuelle et traditionnelle, sur le modèle des Gore, s'embranchant passionnément comme au premier jour après 30 années de mariage et deux campagnes électorales.

## BOMBE

SUITE DE LA PAGE 1

qui pouvait se vanter d'entretenir de bonnes relations avec Israël.

Les résidents de Bet Jala sont bien intégrés aux milieux arabe et juif; un bon nombre parlent couramment l'hébreu. Bien qu'ils habitent en face de Gilo, une colonie juive implantée sur une terre prise aux Palestiniens, les gens de Bet Jala ne cherchent pas la casse avec l'occupant israélien.

«De toutes les communautés palestiniennes dans les territoires, Bet Jala, cette localité chrétienne, avait les meilleures relations avec Israël», expliquait le porte-parole de l'armée israélienne, le général Giora Eland.

Mais ces quatre semaines de conflit ont changé tout ça, et cette localité, pacifique jusqu'à tout récemment, est devenue l'une des cibles des chars et des hélicoptères de combat israéliens.

Des trous dans les maisons, grands comme deux ballons de basket, en témoignent.

Gilo est une banlieue de Jérusalem, sise sur un territoire pris par Israël pendant la guerre des Six Jours, en 1967. Immeuble après immeuble, rue après rue, Gilo a été érigée en dépit du droit international, à quelque 150 mètres de la localité arabe de Bet Jala. Petit à petit, cette colonie juive solitaire a pris de l'ampleur, au point de devenir la banlieue sud de Jérusalem, son dernier quartier avant la Cisjordanie.

Les résidents de Gilo, des colons juifs, ne sont cependant pas ce qu'il y a de plus militant dans ce milieu. Ils ont acheté des appartements en béton armé, aux murs qui rappellent ceux des forteresses médiévales, en face de Bet Jala, parce que le gouvernement israélien offre toujours à ses colons des incitatifs, sous forme de taux hypothécaires et de prix avantageux, assortis d'exemptions d'impôts de toutes sortes. Question de les encourager à peupler les territoires qu'Israël a pris et qu'elle a l'intention de garder, malgré les objections de la communauté internationale. Une pratique illégale mais efficace.

Jusqu'au 28 septembre dernier, les colons juifs de Gilo et les chrétiens arabes de Bet Jala vivaient tranquillement sur cette bombe à retardement, séparés par une petite vallée aride et insignifiante.

Il y a quelques semaines, Bet Jala et Gilo ont défrayé les manchettes ici.

Des hommes armés palestiniens, appelés *tanzim*, ont pris position à Bet Jala et ont commencé à tirer sur Gilo. La riposte israélienne a été rapide. En quelques heures, des hélicoptères de l'armée survolaient Bet Jala et tiraient sur des objectifs, sans faire de victimes. Il faut préciser qu'Israël avait au préalable averti les résidents, les enjoignant d'évacuer leurs maisons. Certains sont partis, d'autres ont choisi de rester. À Gilo aussi, les attaques répétées des Palestiniens ont forcé les résidents à évacuer leurs maisons.

C'est ainsi que les attaques sur Bet Jala sont devenues des événe-

ments presque quotidiens.

Les *tanzim* et les soldats israéliens jouent donc au chat et à la souris dans une zone résidentielle, une vieille technique au Proche-Orient. Au Liban-Sud, par exemple, les militants chiites du Hezbollah faisaient de même. Dans la zone occupée par Israël, les combattants du Hezbollah prenaient position dans des villages libanais; par la suite, entourés de civils qui leur servaient de boucliers, ils tiraient sur les soldats israéliens.

Lorsque les soldats ripostaient, inévitablement, ils tuaient des civils. Au bout de 22 ans d'occupation, Israël s'est retiré du Liban-Sud, une victoire pour le Hezbollah, victoire que les Palestiniens veulent aujourd'hui répéter.

Dans les territoires palestiniens, eux aussi occupés par Israël, les *tanzim* se servent de localités comme Bet Jala pour arriver à leurs fins. Ils attaquent Israël en sachant que la riposte pourrait faire des victimes civiles, mais c'est un peu le but dans cette guerre de propagande. Des victimes civiles et même, qui sait, une église chrétienne touchée par une roquette israélienne. Quel bon coup de propagande anti-israélienne pour les militants palestiniens!

«Les hommes armés palestiniens prennent position près des églises en espérant que, dans notre riposte, nous touchions une église, dit le général Eland. Imaginez! Le monde entier serait contre Israël. C'est un calcul cynique.»

Quand les raids aériens commencent, des curieux et des résidents de Gilo se rassemblent derrière les chars israéliens, postés entre les deux localités, et regardent le spectacle en applaudissant et en lançant des cris d'encouragement à leurs soldats. À quelque 100 mètres de là, dans la banlieue arabe, c'est le chaos et la terreur. Mais à Gilo, quand un immeuble de Bet Jala est frappé, la foule saute de joie.

Surréaliste, ce spectacle «son et lumière»: des roquettes dans le noir, des langues de feu qui déchirent l'obscurité, le tac tac des chars d'assaut, les boum des explosions et les hurrah de la foule. Ajoutez à tout cela les grappes de photographes, de caméramans et de journalistes hurlant dans leurs portables, parfois en direct pour un bulletin de nouvelles quelque part dans le monde.

Le lendemain, en conférence de presse, le porte-parole du gouvernement israélien fait le point. À Bet Jala, les objectifs ont été touchés mais il n'y a aucune victime civile; aucune église n'a été touchée non plus. Malgré sa force de frappe, qui dépasse de plusieurs années-lumière celle de son adversaire palestinien, Israël a encore une fois fait preuve de retenue, déclare le porte-parole.

Depuis quelques jours, les chars israéliens ont quitté la vallée qui sépare Jérusalem de Bethléem, mais pour les résidents de Bet Jala, dont le seul défaut est au bout du compte celui de vivre en face d'une colonie illégale, cette retenue est une bien mince consolation.

## Pour contrer l'invasion des motards

Québec (PC) — Un comité conjoint impliquant des policiers et des tenanciers de bars sera créé dans le cadre de la lutte contre les interventions de groupes criminels dans les établissements licencés. La nouvelle a été confirmée hier soir par le président de la Corporation des propriétaires de bars, brasseries et tavernes, Renaud Poulin, à la suite d'une rencontre d'une heure avec le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard. Un commerçant de Terrebonne a

été assassiné il y a deux semaines après avoir voulu interdire les activités de motards criminels dans son établissement. M. Poulin n'a pas voulu en dire davantage au sujet des solutions qui pourraient être mises en avant. La présence policière devra cependant être augmentée dans les bars afin d'éviter l'intimidation exercée par les motards criminels. Les communications entre les propriétaires de bars et les policiers devront aussi être améliorées.